



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2019** du RÉSEAU COCAGNE & projet **2019**



Présenté lors de l'Assemblée Générale du 17 mai 2019

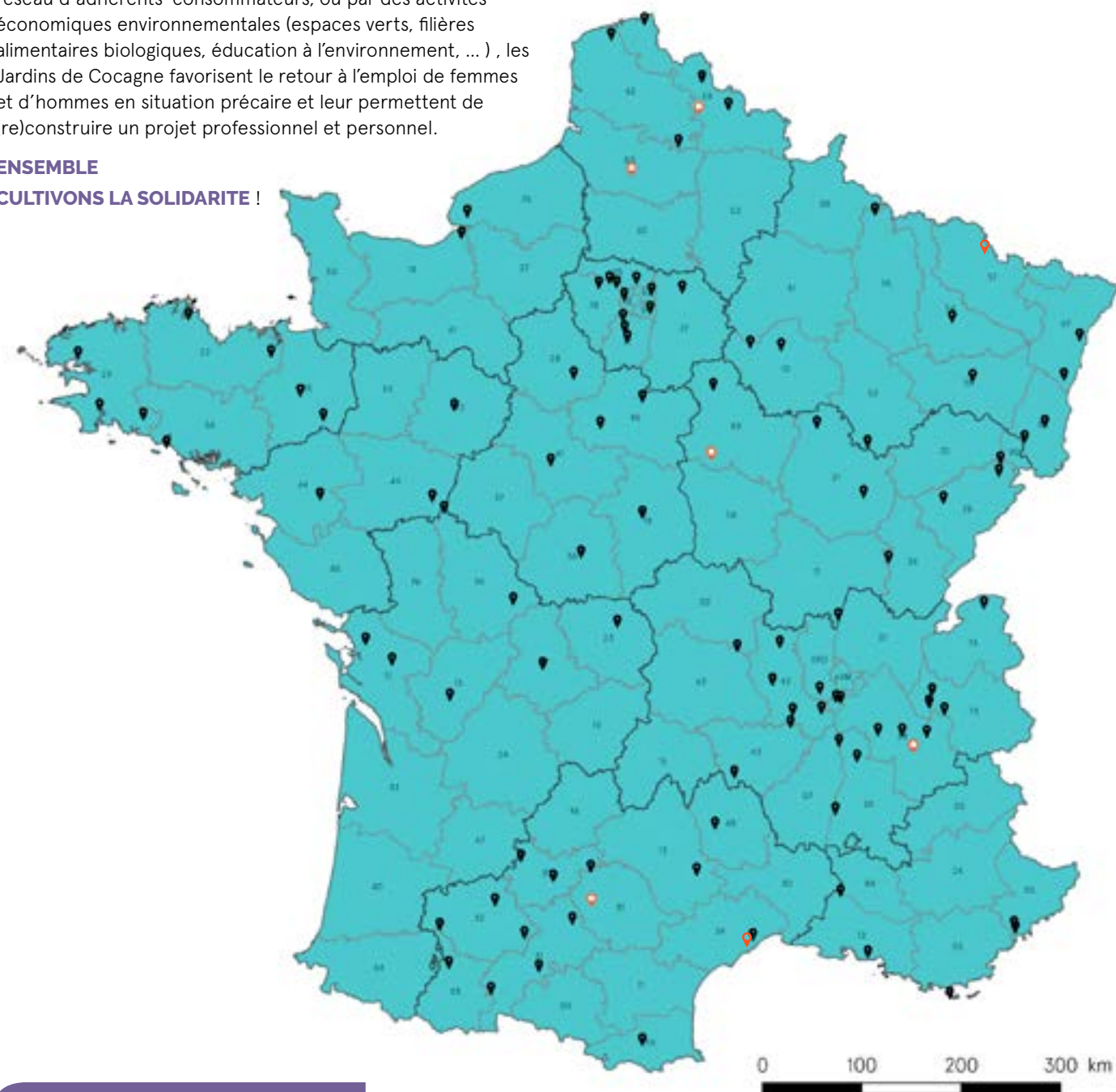
La carte des Jardins de Cocagne

au 31/12/2018

Un #Jardin de Cocagne

Par la production de légumes biologiques, vendus en circuit-court sous forme de paniers hebdomadaires à un réseau d'adhérents-consommateurs, ou par des activités économiques environnementales (espaces verts, filières alimentaires biologiques, éducation à l'environnement, ...), les Jardins de Cocagne favorisent le retour à l'emploi de femmes et d'hommes en situation précaire et leur permettent de (re)construire un projet professionnel et personnel.

**ENSEMBLE
CULTIVONS LA SOLIDARITE !**



et au delà de la France métropolitaine

à La Réunion



en Roumanie



📍 Jardin en activité 📍 Jardin en projet

Données: Data.gouv.fr et © Réseau Cocagne - 2018

Sommaire



page 4	Rapport moral
Partie I - Faire Réseau	
page 6	I - Faire réseau autour de valeurs communes
page 8	II - Faire réseau autour d'un plan stratégique
page 10	III - Organigramme
page 12	IV - Animer la co-construction du projet associatif
page 14	V - Appuyer la professionnalisation de ses membres
page 20	VI - Faire entendre la voix de ses membres

Partie II - Ré-enchanter le travail

page 26	I - Bien vivre sa mission socioprofessionnelle
page 29	II - Créer les conditions d'un travail plus inclusif et durable

Partie III - Droit à une alimentation de qualité pour tous

page 32	I - Mobiliser la solidarité autour de l'accessibilité alimentaire
page 35	II - Plaider pour le bien vivre alimentaire

Partie IV - Produire bio solidaire

page 40	I - Bien vivre son métier d'encadrant technique
page 42	II - Contribuer aux démarches de progrès de l'Agriculture Bio

Partie V - Territoires en transition

page 46	I - Pérenniser son modèle économique
page 50	II - Co-construire une offre de service adaptée au territoire
page 55	III - La Maison Cocagne : un site emblématique

Rapport moral

Cocagne : nouvelle série !



Madame, Monsieur, chère confrère,

Lors de la précédente assemblée générale, je vous parlais de transition... Transition de projet. Transition d'équipe... sur fond de transition écologique et sociale

désormais incontournable pour notre survie à tous. D'aucuns pensent même que ce terme de transition n'est plus approprié à l'urgence et au degré de changement qu'il nous faut vite engager désormais. L'actualité planétaire donne à ceux-là sans doute raison.

Quoi qu'il en soit, cette transition que je vous avais annoncée, pour ce qui concerne Cocagne en tout cas, nous l'avons vécue. Difficilement. Mais assurément. Et avec la détermination et la célérité auxquelles nous pensions absolument nécessaire de souscrire.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux membres du conseil d'administration et à nos permanents d'avoir assumé leurs missions respectives, malgré ces difficultés, vers ce nouveau cap.

Ainsi donc, nous voici rendus au cœur de l'année 2019 à une clarification de notre projet, de nos comptes, de notre équipe permanente et en perspective immédiate de renouveler notre conseil d'administration.

Comme la plupart des membres avec qui j'ai pu en discuter, et quoi qu'il en soit de la fonction qui me sera assignée, j'ai hâte de vivre ces prochaines années Cocagne. Car nous sommes au bon moment, à la bonne place. Pour autant que la traduction comptable de cette affirmation ne soit pas encore tout à fait évidente, le projet Cocagne, dans ses aspects les plus fondamentaux, est au cœur de priorités que je sens de plus en plus partagées.

Des gilets jaunes à la loi Pauvreté, l'enjeu d'une société plus juste n'a pas cessé de battre le pavé de l'actualité. Et le rapport de la cour des comptes valide le travail acharné des acteurs de l'inclusion par l'activité économique. A nous de continuer à rester perspicaces dans ce statut de «laboratoire de l'IAE» accordé par nos pairs et dont notre société a grandement besoin dans les temps présents.

Sur un autre plan, l'avenir de notre modèle alimentaire, ce domaine sur lequel Cocagne travaille depuis bientôt trois décennies, associant naturellement le social à l'écologie, en alliance avec les «consom'acteurs», n'est pas en reste. Si la loi Egalim, tout comme la loi Pauvreté, d'ailleurs, pouvaient avancer résolument de plus grandes ambitions, nous sommes en tout cas au cœur d'un grand, très grand sujet. Récemment encore, des spécialistes au chevet de la biodiversité insistaient sur l'importance d'une alimentation diversifiée et relocalisée pour diminuer le péril d'une prochaine extinction de masse. Rien que cela. Nous nous efforçons de cultiver depuis tant d'années dans nos feuilles de chou et dans nos ateliers, notre responsabilité d'acteur des filières bio, locales et solidaire. Cette volonté fait toujours plus sens à l'heure où la France s'apprête à voir le changement de mains de 12 millions d'hectares de surface agricole suite au départ prochain de 200.000 agriculteurs, à l'heure où les responsables les plus éclairés de l'agro-industrie plaident à leur tour pour la relocalisation des productions, pour la remise en cause de la logique d'offre massive et pour le développement du soin culinaire.

Ces territoires, qui peinent, certes, à se construire aux plans administratif et budgétaire, ces territoires où nous agissons car c'est là que tout ce que nous pouvons faire se valide et se vit, ces territoires où l'on rêve de zéro chômeur, de bien vivre alimentaire pour tous, nous en sommes, nous devons en être à la fois les activistes, les entrepreneurs et les experts.

Voilà pourquoi nous devons continuer de développer notre action au cœur d'une pensée économique, neuve, inclusive qu'il nous faut bien maîtriser. Voilà pourquoi, dans le même temps, et malgré les difficultés, Cocagne a mené durant 2018 une importante activité de plaidoyer et doit continuer. Voilà pourquoi, au regard de ces enjeux, nous entendons poursuivre, comme nous l'avons fait en 2018, avec le Plan Serres, avec nos rencontres, notre travail de professionnalisation. Voilà pourquoi notre réseau reste l'enjeu d'une mobilisation forte de chacun de ses adhérents.

Bonne assemblée générale !

Dominique Hays,
Président du Réseau Cocagne

Partie I Faire Réseau

- I - Faire réseau autour de valeurs communes
- II - Faire réseau autour d'un plan stratégique
- III - Organigramme
- IV - Animer la co-construction du projet associatif
- V - Appuyer la professionnalisation de ses membres
- VI - Faire entendre la voix de ses membres

I - Des valeurs communes

au service de la transition écologique et sociale

La question alimentaire et agricole a beaucoup d'impacts : santé, emploi, économie, qualité de l'eau, de l'air, biodiversité, le bien-vivre ensemble, des enjeux culturels et le plaisir de ce qu'on mange. La filière alimentaire bio est donc une entrée de choix pour faire société et inventer une économie inclusive et durable. Dans le train de la transition, chacun doit pouvoir prendre place.



Le Réseau Cocagne fête ses 20 ans en 2019

En 1991, démarre, à Chalezeule (Doubs), le premier Jardin de Cocagne. Issu d'un modèle suisse, les Jardins de Cocagne sont des exploitations maraîchères biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. La reconexion à la terre a des bienfaits thérapeutiques qui aident les personnes accueillies, parfois brisées par la vie, toujours peu confiantes en elles, à se régénérer, à se (re)poser dans l'activité face à un monde du travail toujours plus exigeant.

En 1999, les Jardins s'organisent en réseau et créent le Réseau Cocagne. Aujourd'hui, le Réseau Cocagne rassemble 110 structures d'insertion par des activités économiques environnementales (maraîchage biologique, espaces verts, filières alimentaires biologiques ...) et 13 porteurs de projets. Ces Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) partagent et défendent des valeurs communes :

- > en matière de refus des exclusions et de toute discrimination
- > dans le cadre d'actions d'insertion respectueuses du principe de développement durable : cohésion sociale, économie solidaire et respect de l'environnement.

Ces valeurs sont résumées dans une charte que tous les Jardins de Cocagne signent en adhérant au Réseau.

Charte nationale du Réseau Cocagne



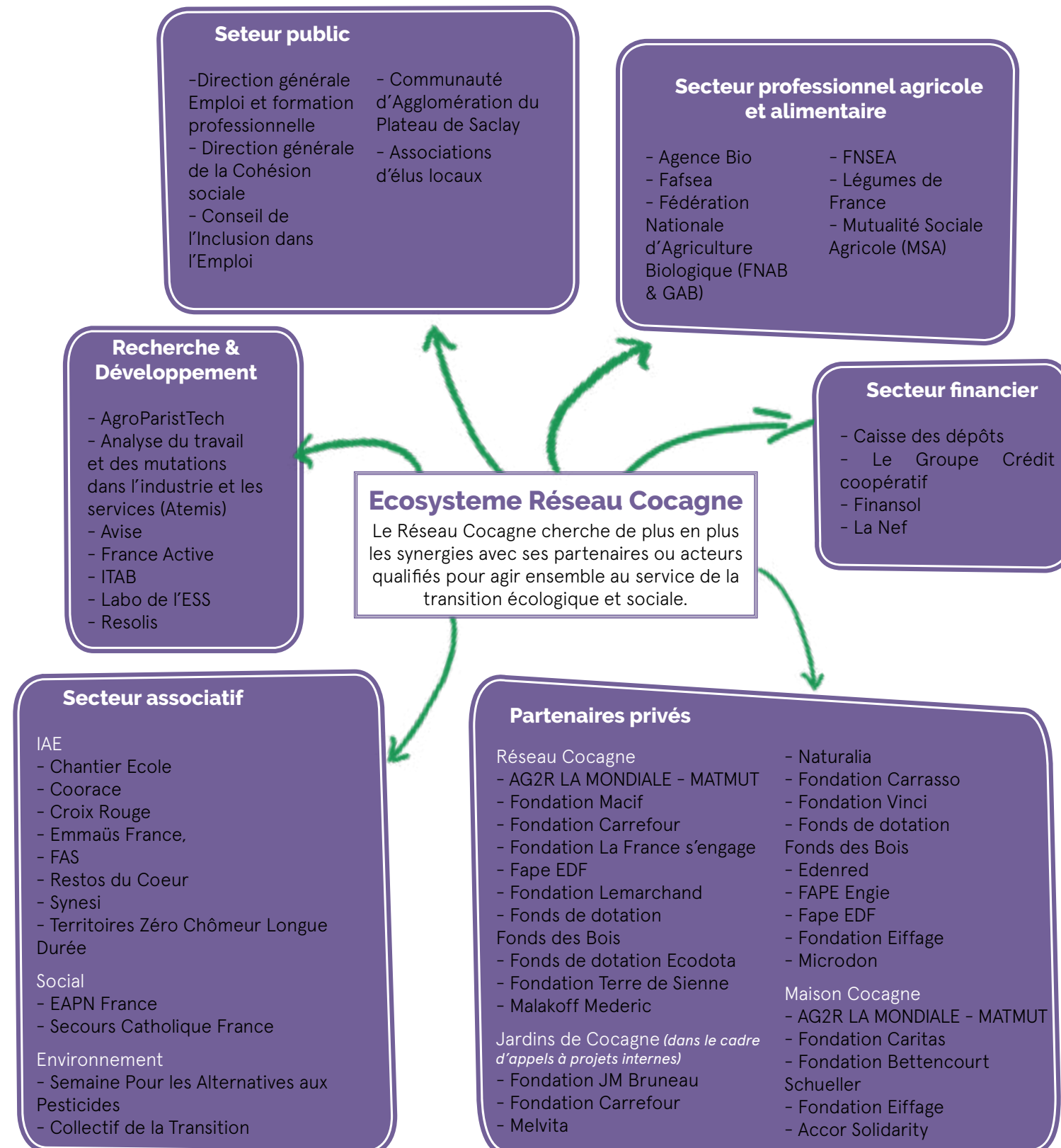
- 1 - Lutter contre les exclusions et la précarité en mobilisant les conditions d'un retour à l'emploi durable dans le cadre d'une activité de travail valorisante.
- 2 - Produire dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.
- 3 - Commercialiser la production à destination d'un réseau d'adhérents-consommateurs.
- 4 - Intégrer le secteur professionnel agricole local.

Au-delà de ces engagements, le Réseau Cocagne a pour ambition de participer à la **rénovation de l'économie afin de réfléchir la question de l'insertion dans une logique anticipatrice plutôt que réparatrice.**

Le débouché de l'insertion doit être, pour les bénéficiaires, le plus possible celui d'une **économie inclusive et durable.**

« Notre mission consiste à réenchanter le travail en le rendant plus valorisant et moins intimidant. »

Dominique Hays, Président du Réseau Cocagne





II - Plan stratégique



2018-2022 : 2 objectifs stratégiques en construction :

1/ « Bien vivre son métier » :
un réseau national qui travaille sur les enjeux quotidiens des structures pour apporter des solutions concrètes.

2/ « Acteur de la transition écologique et sociale » :
un réseau qui accompagne le changement d'échelle des structures pour répondre aux besoins sociétaux. (chômage et exclusion, respect de l'environnement, citoyenneté alimentaire etc.).

Thématiques	Constats / Enjeux	Objectifs (exemples)	Actions / programmes (exemples)
Territoire d'inclusion sociale 	<p>Une intensification de la précarité et une stagnation du chômage de longue durée</p> <p>Evolution des publics et des besoins de réinsertion socio-professionnel.</p> <p>↓</p> <p>Défendre le modèle des ACI et de l'accès à la formation pour les CDDI.</p> <p>Contribuer à une mutation du travail pour une économie inclusive et durable.</p>	<p>Participer au plaidoyer sur l'IAE en recherchant les synergies avec les autres réseaux de l'insertion.</p> <p>Accompagner la transition écologique et sociale dans les mutations du travail aujourd'hui et du rôle sociétal des entreprises aux échanges (cf. blog « C'est quoi ce travail »?).</p>	<p>Programme d'animation des territoires inclusifs et sociaux</p> <p>Mutualiser les expériences des Jardins dans l'accueil de nouveaux publics (justice, migrants, ...) Innover dans les méthodes d'accompagnement socioprofessionnel.</p> <p>Participer aux expérimentations sociales territoriales (Cf. territoires zéro chômeurs de longue durée, expérimentation SEVE, etc.).</p> <p>Participer aux prospectives territoriales en inter réseaux IAE dans le cadre des réformes des politiques de l'emploi et de la formation.</p> <p>Construire des PTCE à dimension sociale (ex. Ecopole Alimentaire), réfléchir à une économie plus durable en lien avec l'employabilité dans les entreprises (économie de la fonctionnalité)</p>
Territoire d'alimentation solidaire 	<p>Augmentation des inégalités d'accès à l'alimentation de qualité.</p> <p>↓</p> <p>Intensifier la présence et la notoriété au cœur de l'économie sociale et solidaire.</p>	<p>Organiser une plus grande accessibilité de l'alimentation de qualité aux plus démunis.</p> <p>Sensibiliser et éduquer le public et en particulier les personnes défavorisées ou exclues aux enjeux et pratiques de la transition alimentaire.</p> <p>Proposer et intégrer les innovations Coccagne dans les politiques locales ciblées (souveraineté alimentaire, accessibilité ZRR, politique de la ville, etc.).</p>	<p>Programme d'animation des territoires alimentaires solidaires</p> <p>Déployer le programme Paniers solidaires en lien avec la filière amont, les associations et institutions du territoire.</p> <p>Mutualiser les innovations des Jardins en termes d'émancipation des publics dans leurs choix de consommation alimentaire et les déployer.</p> <p>Déployer des microfermes urbaines servicielles (Jardins nourriciers à vocation pédagogique).</p> <p>Participer au plaidoyer sur le droit à l'alimentation saine et durable pour tous.</p>
Territoires de production solidaire 	<p>Besoin d'optimisation de l'outil productif en insertion.</p> <p>↓</p> <p>Contribuer aux démarches de progrès sociales de l'agriculture biologique avec la filière amont.</p>	<p>Sécuriser une offre de produits biologiques, locaux et solidaires en réponse à une demande croissante de la part des consommateurs.</p> <p>Proposer des activités à impact social réparatrices et protectrices de l'environnement.</p> <p>Professionaliser les itinéraires techniques en maraîchage bio d'insertion.</p> <p>Participer aux débats sur l'impact social au sein des organisations professionnelles agricoles.</p>	<p>Programme de développement agricole à impact social</p> <p>Lancer la phase opérationnelle du « plan Marshall serres » : 57 Jardins ont manifesté leur intérêt pour le programme (en mai 2017), soit un besoin d'investissement matériel de 2,7 millions d'euros. Impact possible de 500 000 euros de revenus et 200 personnes en insertion supplémentaires accompagnées.</p> <p>Renforcer ou organiser des communautés professionnelles des encadrants et chefs de culture (150 personnes, 100 % des Jardins concernés) pour TSF (transfert savoir-faire), outillage logiciel cultures, expérimentations (dont site Maison Coccagne), formations, certificat de spécialisation, etc.</p>
Territoire filière solidaire 	<p>Baisse des interventions publiques.</p> <p>Hausse de l'intensité concurrentielle.</p> <p>↓</p> <p>Créer des filières bio de proximité à la recherche d'un modèle socio-économique.</p> <p>Intégration de l'IAE au sein des Projets alimentaires territoriaux.</p>	<p>Consolider les modèles économiques pluriels des ateliers et chantiers d'insertion par la diversification de leurs activités et leur mise en réseau.</p> <p>Faire entrer les circuits de proximité à dimension sociale dans l'économie numérique.</p> <p>Contribuer à la définition des biens communs et des services d'intérêt général aux territoires.</p>	<p>Programme de développement économique à impact social</p> <p>Accompagner les projets de filières bio solidaires dans les territoires (logistique et transformation) et les métiers «verts» (espaces verts, biodiversité, phytoépuration,...), les déployer en lien avec les acteurs locaux. Mobiliser les outils de financement du Réseau Coccagne et de ses partenaires.</p> <p>Actualiser et déployer un outil logiciel de gestion des adhérents et circuits de proximité.</p> <p>Mutualiser les expertises sur l'intégration des Jardins sur leur territoire (via la participation aux PAT, PTCE, ...).</p> <p>Organiser des expérimentations de GPEC - T.</p>



III - Organigramme

UN RESEAU POUR REPRESENTER & ACCOMPAGNER 110 JARDINS DE COCAGNE & Co

> 910 permanents (Dirigeant-e-s, accompagnant-e-s socioprofessionnel-le-s, encadrant-e-s production maraîchère, animation du réseau d'adhérents, équipe du Réseau Cocagne, ...)
 > 4600 salariés en insertion

CONSEIL D'ADMINISTRATION (2016 - 2018)

COLLÈGE A ÉLUS RÉGIONAUX



Laure Paveau, Directrice du Jardin de Cocagne de Chalezeule, (25), Grand-Est



Jonathan Monserat, Directeur Graines de soleil, Chateaufleury-les-Martigues (13), Paca Corse



Timothée Huck, Directeur le Jardin de la voie romaine, Beaune-la-Rolande (45), Centre



Marianne Loustalot, Directrice du Jardin de Cocagne de Carquefou, Loire-Atlantique (44), Bretagne / Pays de la Loire



Sandrine Simonot, Directrice de Chlorophylle, Romilly-sur-Seine (10), Champagne Ardennes



Denis Mulliez, Président les nouveaux Jardins de la Solidarité, Moirans (38), Rhône-Alpes



Jean-Pierre Gotard, Président d'Oasis, Saint-Just-Saint-Rambert (42)



Alain Poncet-Montange, Directeur de Solid'Action, Saint-Hilaire-du-Touvet (38)



Rachid Ouarti, Directeur d'ACR, Conflans-Sainte-Honorine (78), Ile-de-France



Dominique Hays, Président, Directeur des Anges Jardins, Vieille-Eglise (62), Nord-Pas-de-Calais



Patrice Léonowicz, Vice-Président, Adhérent des Jardins des Gorges de l'Aveyron, Feneyrols (82), Midi-Pyrénées / Languedoc Roussillon

BUREAU



Joseph Argouarc'h, Administrateur Les Amis du Jardin, Léhon (22)



Rémi Roux, Président des Jardins de Cocagne de Fleurance, (32)



François Deletang, Président de Résines, Grasse (06)



Chantal Clairou, Vice-Présidente, Directrice les Soleillades, Selles-sur-Cher (41)



Jean-Jacques Croisille, Trésorier adjoint, Administrateur du Jardin de Cocagne de Thaon-les-Vosges (88)



Rémy Martin, Secrétaire, Directeur du Gestes, Huos (31)

COLLÈGE B ÉLUS NATIONAUX

COLLÈGE C PERSONNES RESSOURCES



Jean-Marie Destrée, Directeur général Adjoint Fondation Caritas France



Lyoko Miyoshi, Directrice générale associée, agence de communication Excel



Nicole Hirsch, Chargée de mission IAE retraitée à la Direction générale de l'action sociale DGAS



François Farhi, Trésorier, Chef d'entreprise retraité dans le secteur de l'aménagement



François Chapon, Secrétaire adjoint, Dirigeant retraité de Clarisse Environnement, Fréjus (83)

INCLUSION SOCIALE



Julie Doizy - Chargée de mission accompagnement socioprofessionnel

Réunions Régionales & Groupes de Travail ASP - Relations avec les professionnels de l'IAE

CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE



Manon Jaccard - Chargée de mission programme Paniers Solidaires

Accessibilité & Bien-vivre alimentaire - Journées Régionales de l'Alimentation - Animations pédagogiques

PRODUCTION BIOLOGIQUE



Sébastien Hébrard - Chargé de mission agroenvironnementale

Conseil technique - Appui aux projets de développement Investissement (Plans Serres, Avenir Bio, Appels à projets)



Aurélien Depoutre - Chargé de mission agroenvironnementale

Conseil technique - Animation du réseau des encadrants techniques (réunions régionales, visioconférences, ...)



Véronique Méloni - Coordinatrice technique

Animation des réunions régionales, suivi des programmes nationaux de développement agricoles.

FORMATION ET COMPÉTENCES



Elena Poirier - Responsable formation et compétences, emploi

Conseil emploi et formation, Ingénierie sur l'offre de formation Cocagne, suivi de la réforme de l'IAE et des projets GPECT



Céline Douarre - Chargée de formation

Gestion administrative & organisation de l'offre de formation et professionnalisation, appui aux adhérents, appui enjeux logistiques de la Maison Cocagne

VIE ASSOCIATIVE & GESTION



Elodie Josse - Assistante de gestion

Vie associative, assistantat d'équipe



Souad Snoussi - Comptable

DIRECTION, ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Julien Adda - Directeur

Mise en oeuvre des orientations du CA et du bureau (vie associative, gestion du personnel, partenariats, missions réseau...)



Laura Héraud - Responsable administratif et financier

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROJETS DE TERRITOIRE



Thierry Pimond - Responsable de la consolidation et développement

Suivi des programmes nationaux d'investissement, appui à l'organisation économique, financière et de gouvernance des Jardins et des porteurs de projet



Ophélie Langlois - Chargée de partenariats

Animation du réseau de partenaires, suivi des dossiers, prospection au niveau local et national



Justine Teynié - Stagiaire développement économique et territorial

Capitalisation des expériences et mutualisation



Pierre Madec - Chargé de mission développement territorial (arrivée 01/07/2019)

Appui au développement économique et social des Jardins dans leur territoire

VALORISATION DU PROJET COCAGE & DE SON IMPACT



Angélique Piteau - Chargée de communication et de plaidoyer

Conseils communication, promotion, appui ARA - Argumentaires et plaidoyers Cocagne - Relations presse et partenaires de la transition



Mathilde Dissoubray - Chargée des systèmes d'information et de communication digitale

Sites Internet «Cocagne», Nouveaux outils digitaux dont logiciel de commercialisation, Observatoire (ex évaluation)



Hélène Puccinelli - Stagiaire en communication

Communication web, Lettre d'infos adhérents et Cocagne Infos, Montage vidéo



Catherine Humez - Comptable paie



Ali Athoumani - Aide comptable



Des expertises externes pour accompagner la réorientation stratégique

Le Réseau Cocagne a été accompagné dans ce travail par des expertises externes mobilisées dans le cadre du HUB ESS (consortium d'acteurs publics et privés) afin de faire le bilan de la stratégie du « changement d'échelle » (2012-2017) – via l'ADASI – et de mieux comprendre les enjeux actuels du réseau ; d'auditer l'outil « Cocagne investissement » – via France Active – ; et de soutenir la délibération interne sur nos enjeux structurels de réseau, ce qui aboutira au séminaire des 19 et 20 septembre 2018 organisé par ATEMIS. Cet événement, réunissant plusieurs dizaines de jardins, a mis en évidence le besoin de travailler collectivement sur une approche élargie de nos « modèles économiques » de façon à mieux prendre en compte justement les fonctions associatives et d'intérêt général des activités Cocagne au cœur des projets de territoires (fonctions servicielles de l'IAE à dimension formative, éducative, d'animation, de lien social etc.).

N-Animer la co-construction du projet associatif

Sous la gouvernance du
Conseil d'Administration

Remettre l'associativité au cœur de la gouvernance

Le Réseau Cocagne est une association loi 1901 qui réunit des SIAE également associations loi 1901 pour la quasi-totalité d'entre elles. Remettre l'associativité au cœur de la gouvernance, c'est prendre la mesure de l'extraordinaire expertise et engagement des ressources humaines bénévoles et salariées mobilisées maintenant depuis 20 ans, date de la création du Réseau Cocagne par une poignée de co-fondateurs, dont Jean-Guy Henckel, directeur du Réseau jusqu'à la fin 2017.

Des orientations stratégiques validées en AG et consolidées en réunions

2018 fût une année – difficile – de transition qui s'est fondée sur les forces bénévoles du Réseau pour faire émerger un cadre d'orientations stratégiques (voté à l'unanimité en janvier 2018) mis ensuite en débat dans de nombreuses instances statutaires (AG, CA, réunions régionales) ou de travail (groupes thématiques, séminaire etc.). Il s'agissait à chaque fois d'en vérifier la pertinence du point de vue des adhérents comme du projet national formé par ce réseau. « Bien vivre son métier » et « anticiper l'avenir » sont deux axes stratégiques pluriannuels (18-22), détaillés dans des programmes d'actions, qui seront à nouveau questionnés et actualisés par le nouveau CA élu lors de l'AG de mai 2019.

Une implication bénévole importante

Il faut rendre hommage ici aux membres du CA, du bureau, mais aussi aux nombreuses personnes dirigeants des Jardins qui se sont beaucoup investis dans ce « grand débat » associatif et, dans le même temps, dans les enjeux de gestion quotidienne de la structure en reconstruction complète. Cet effort spécifique se poursuivra encore quelques années avec la volonté chevillée au corps et dans les esprits de « faire ensemble ».

En 2018, il y a eu



7 Conseils d'Administration, dont 1 séminaire CA - équipe

16 Bureaux



2 formations équipe « mode projet » et « animation »

3 accompagnements externes



1 Séminaire national de 2 jours avec **36** participants, représentant **21**

Jardins

9 réunions régionales dirigeants, rassemblant en moyenne **12**

Jardins/réunion

Projet 2019

A la suite des expertises externes, le Réseau Cocagne poursuivra le travail avec ses membres sur les fonctions et méthodologies de réseau dans la perspective d'un nouveau modèle à présenter en 2020, année de réforme des fonds sociaux européens notamment. Ce modèle devra croiser les logiques horizontales (expertises entre pairs...) avec des objectifs de mutualisation et de capitalisation nationale. Une recherche-action va être lancée avec ATEMIS et les premiers résultats seront débattus lors d'un « forum » à l'automne. Ces enjeux de tête de réseau seront partagés avec d'autres regroupements de l'IAE et de l'ESS.

Le saviez-vous ?

Le Réseau Cocagne est agréé Organisme de Formation. Un catalogue est édité chaque année avec l'offre de formation proposée. **Ces formations sont ouvertes, au delà des adhérents au Réseau Cocagne, à toutes les structures et organisations intéressées par ces sujets et l'expertise cumulée des Entreprises Solidaires Cocagne.** Elles sont la vitrine d'une vision avant-gardiste du Réseau Cocagne s'appuyant sur la professionnalisation des métiers de l'insertion par le travail au service de projets de territoire alimentaires et environnementaux.

Favoriser l'échange entre pairs

Dispositif phare de la construction de la compétence collective du Réseau, le Transfert de Savoir-Faire (TSF) sera rénové en 2019. En effet, le Réseau Cocagne souhaite développer le partage d'expérience et l'accompagnement entre pairs au sein du Réseau. Le Conseil d'Administration a réaffirmé, en décembre 2018, sa volonté d'impulser la mobilisation du TSF comme outil d'accompagnement de ses adhérents.

TSF individuel, d'équipe ou collectif, parrainage, MSF (Mutualisation de Savoir-Faire), PSF (Partage de Savoir-Faire): de nouvelles formes de partage sont proposées pour plus de flexibilité et d'incitation à l'échange de savoir-faire entre Jardins.

Le TSF, les formations et l'appui individuel ou collectif de l'équipe du Réseau, contribuent de façon articulée et complémentaire à la professionnalisation et au développement des compétences des Jardins

V-Appuyer la professionnalisation de ses membres

Sous la gouvernance de la **Commission Compétences** avec (pour le mandat 2016 - 2018) : Joseph Argouac'h, Nicole Hirsch, Sandrine Simonot et Rémy Martin

De l'accompagnement des métiers à l'accompagnement des missions

Le Réseau Cocagne accompagne les différentes fonctions des Jardins de Cocagne (ASP - CIP, production, commercialisation, direction) par de l'appui individuel (visites agro notamment) et collectif (réunions régionales, ...). De plus en plus, sont proposés des groupes de travail par thématiques ouverts à toutes les fonctions du Jardins pour décloisonner les sujets et croiser les points de vue.

Formations

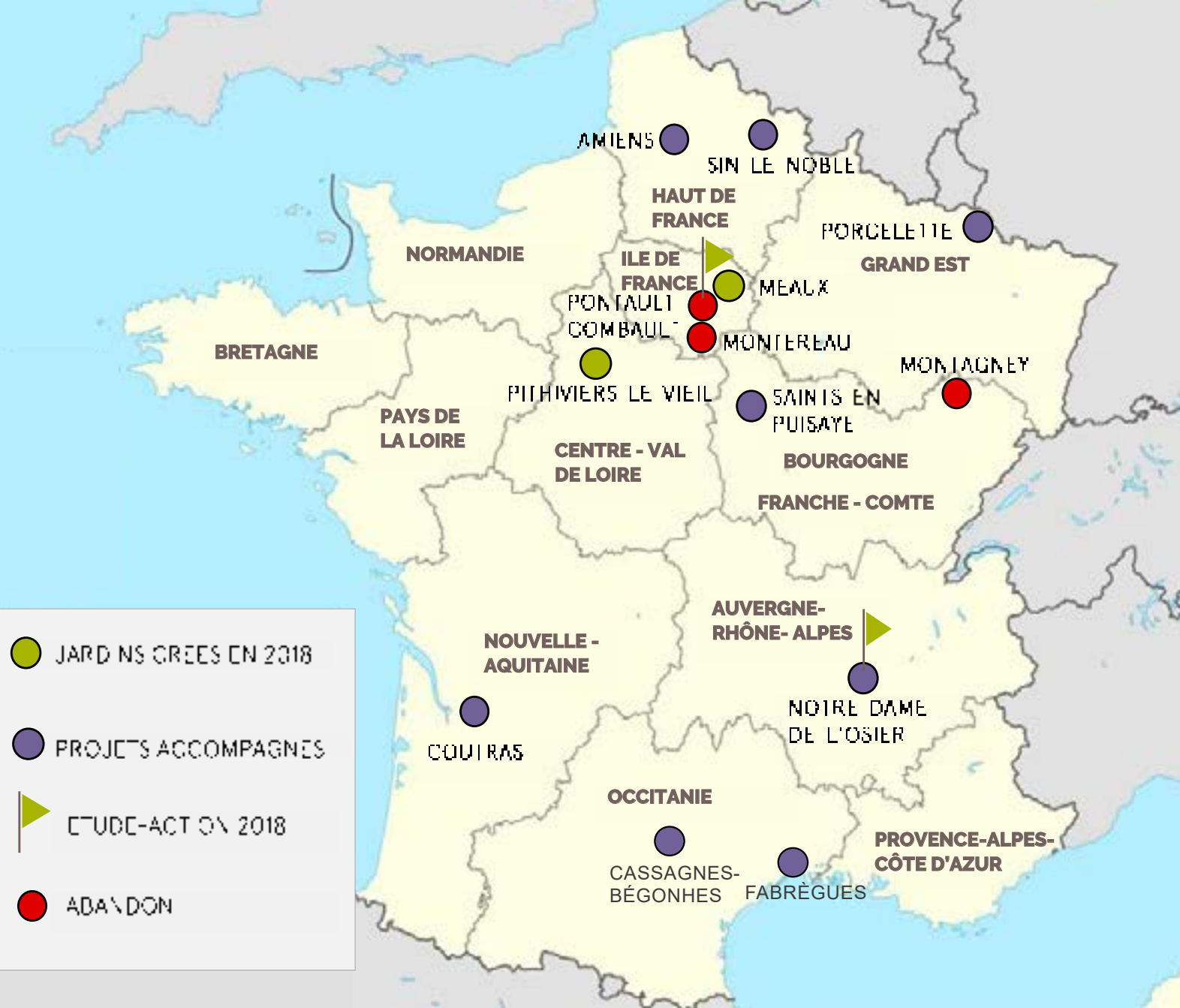
Valoriser et accompagner la compétence et l'intelligence collectives : telle est la mission d'une tête de réseau. A partir des besoins recensés et de la nécessaire évolution de nos activités au quotidien, un programme de formation est proposé à l'année mêlant intervenants extérieurs, retours d'expérience des Jardins et expertise du Réseau. De la création d'un Jardin de Cocagne à l'accueil téléphonique des adhérents consommateurs, de la conduite technique de cultures maraîchères biologiques à la prise en compte de la détresse psychique dans un parcours d'insertion, les formations de ce catalogue couvrent de nombreuses thématiques, reflètent des activités variées portées par les Jardins de Cocagne au quotidien.

En 2018, il y a eu

-  **26** sessions de formation réalisées
-  **55** journées de formation
-  **190** stagiaires
-  **42** jours de TSF / parrainages
-  **37** accompagnements individuels de structures sur la professionnalisation et le développement des compétences (en plus des accompagnements individuels autour des missions détaillées dans ce rapport).

2019, une année impactée par la réforme de la formation

Une nouvelle loi sur la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage a été promulguée en septembre 2018. Les 20 Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) ont muté au 31 mars 2019 en 11 Opérateurs de Compétences (OPCO). Les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) sont rattachés à l'OPCO de la Cohésion Sociale. Cependant, la Convention Collective des ACI exonère les ACI relevant de la MSA de l'application de l'Accord de Formation. A fin avril 2019, les Jardins de Cocagne ne savent toujours pas s'ils ont la possibilité de rester rattachés à OCAPIAT, l'OPCO du secteur agro-alimentaire. Une situation extrêmement critique pour les Jardins de Cocagne et les quelques 250 ACI à mi 2019 privés d'interlocuteurs pour leurs projets de formation, notamment pour l'accès au PIC IAE. Le Réseau Cocagne, qui est membre fondateur du Synesi et, à ce titre, membre actif de la Commission Nationale Paritaire Emploi Formation de la branche professionnelle des ACI, a participé à 8 réunions en 2018, principalement sur ce thème et n'a cessé de rappeler les spécificités des Jardins de Cocagne et le besoin urgent de sortir du flou actuel. Cette réforme a également une incidence sur le Réseau Cocagne, agréé Organisme de Formation, qui subit, en ce début 2019, le climat d'incertitude lié au financement des formations.



Une dynamique de création directement liée aux politiques publiques

L'environnement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) s'est fortement durci ces dernières années du fait d'une tendance générale à la réduction des financements publics dédiés (Etat et collectivités), conduisant à une réduction des nouveaux conventionnements de postes d'insertion et à un impératif d'autofinancement croissant des structures. Or, les Jardins de Cocagne ne peuvent fonctionner qu'avec un nombre de postes d'insertion relativement important (16 personnes minimum), et le maraîchage bio diversifié demeure une activité économique peu rémunératrice. Sans surprise, malgré des sollicitations de porteurs de projet de Jardins toujours nombreuses, le contexte impacte à la baisse les possibilités de créations de nouveaux Jardins de Cocagne (une création par an entre 2014 et 2016).

En 2018, 2 Jardins de Cocagne sont créés :

- Le Jardin de Cocagne de Saint Faron à Meaux (77)
- La Roseraie de Morailles à Pithiviers le Vieil (45), adossée au Jardin de la Voie Romaine de Beaune la Rolande.

En 2019, est prévue également la création de 2 Jardins. Par ailleurs, des rapprochements sont en cours avec des Jardins d'insertion bio existants, tout comme des projets partenariaux avec des réseaux associatifs.

Le Réseau Cocagne a vu également quelques-uns des Jardins adhérents et des projets portés arrêtés à l'image du Jardin de Magny les Hameaux, membre de Paris Cocagne ou du projet de Montagney en Franche-Comté. Ces fermetures ou ces non aboutissements sont fréquemment le résultat d'une défection des pouvoirs publics locaux ou de manière générale, des acteurs du territoire.

V-Appuyer la professionnalisation

des porteurs de projet

Sous la gouvernance de la **Commission Essaimage** avec (pour le mandat 2016 - 2018) : Patrice Leonowicz, Jonathan Monserat, Timothée Huck.

Accompagner les porteurs de projets pour développer de nouveaux territoires Cocagne

Le Réseau Cocagne se distingue par sa stratégie «d'essaimage» formalisée au travers d'un dispositif professionnalisé de qualification des demandes, d'une journée nationale de formation puis d'une phase d'émergence, avec la possibilité de participer à une semaine de formation. Vient ensuite une phase d'étude dans le cadre d'un accompagnement individualisé. Au cœur de ce dispositif de qualification, les porteurs de projets.

Le territoire comme lieu d'ancrage de l'esprit Cocagne

Nous avons pu finaliser l'accompagnement en 2018 notamment de l'association Terro loko sur le site de Notre-Dame-De-L'Osier (38) après plusieurs années pour un projet atypique et passionnant, celui d'un lieu d'insertion et d'hébergement multi-activité pour un public de réfugiés statutaires. Les premiers légumes sont attendus pour le mois d'avril 2019. <https://teroloko.com/lequipe/>

Ce projet est emblématique d'une évolution de «l'essaimage» Cocagne car il a été porté en collégialité avec Emmaüs France pour partager les compétences (notamment sur la partie hébergement) et qu'il pose avant tout la question sociétale de l'accueil des réfugiés dans un territoire ... et donc de la capacité de celui-ci d'être animé pour y répondre favorablement. Les débats vifs qui ont eu lieu montrent l'importance d'une démarche croisée auprès des institutions réseaux et porteurs de projet.

Apprendre des échecs

A côté de ces indéniables réussites qui forcent le respect, il y a aussi des échecs, des abandons. On pense avec déception au très beau projet de Montagney en Haute-Saône qui avait réussi l'exploit de proposer un projet de territoire alimentaire citoyen solidaire dans le cadre d'une conversion d'Amap bio en Jardin de Cocagne avec une activité de transformation fromagère en insertion en partenariat avec un éleveur local. Si tout ici est réuni, citoyens, professionnels, élus locaux, manque la volonté politique du département de poursuivre le soutien à l'insertion dans un contexte de reprise économique... Nous espérons que ce projet se poursuivra et saura montrer toute son utilité sociale à terme.

Le Jardin des « Champs Gourmands » a dû cesser son activité en 2018. Il était emblématique là encore d'une expérimentation d'entreprise d'insertion sur grandes surfaces bio pour approvisionner la restauration collective. Si l'idée semble évidente aujourd'hui avec une demande bientôt réglementée (50% de produits bio ou locaux en 2020), cet échec - qui reste à bien analyser - témoigne des limites d'un modèle statutaire (EI) sur une activité aussi complexe tout comme l'importance - décisive - des contractualisations locales, publiques et privées. Le territoire doit être un lieu d'assurance des projets, de leur pérennisation.

En 2018, il y a eu



84 sollicitations reçues et traitées

dont **62%** sont des demandes de création d'un Jardin de Cocagne, **11%** des projets de microferme/agriculture urbaine, **6%** des projets d'ateliers de transfo/conserverie.



2 journées de formation Porteurs de Projet pour **14** participants

1 semaine de formation Porteurs de Projet pour **4** participants

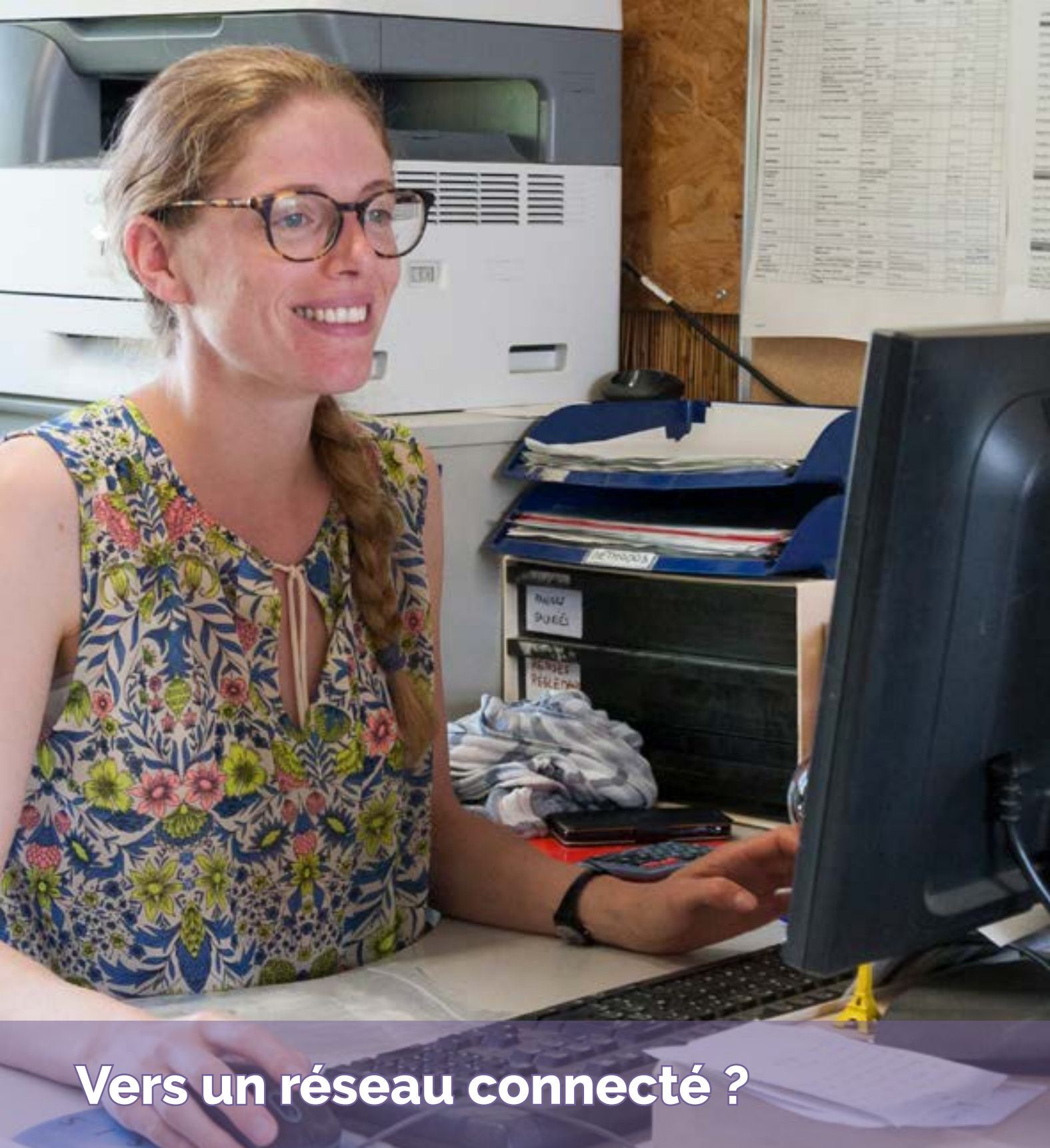
7 visites techniques



28 projets de Jardin de Cocagne ou assimilés dont **13** projets accompagnés activement par le Réseau et **2** études action.

2 créations de Jardin de Cocagne en 2018 soit :

- 5,5 ETP permanents créés
- 25 ETP en insertion créés ;
- 5,5 hectares de maraîchage bio cultivés à terme ;
- 500 adhérents-consommateurs à terme.



Vers un réseau connecté ?

Le virtuel ne remplacera pas l'échange de visu mais un réseau national souhaitant mutualiser aurait tort de se priver des outils numériques actuels facilitant :

- les réunions et formations à distance
- le stockage via une médiathèque consultable en ligne
- les échanges fluidifiés dans le cadre d'une communauté de métiers
- la visualisation par cartographie
- l'annuaire en ligne actualisé par les Jardins.
- et mille autres possibilités d'outils participatifs, d'échanges entre Jardins, ...

En 2018, l'intranet du Réseau a été nettoyé et rangé pour en améliorer l'utilisation. Par ailleurs, Mathilde Dissoubray, a été recrutée en novembre 2018 pour repenser la stratégie des Systèmes d'Information du Réseau Cocagne.

V-Appuyer la professionnalisation

en mutualisant & capitalisant

Sous la gouvernance de la **Commission Communication** :
avec (pour le mandat 2016 - 2018) : Lyoko Miyoshi.

Dans une logique de valorisation des expertises de terrain, la mutualisation et la capitalisation sont des enjeux clés du «faire réseau». Les adhérents au Réseau Cocagne ne sont pas des consommateurs d'un service d'accompagnement mais des acteurs d'une expertise collective partagée au service de l'ensemble des Jardins de Cocagne. L'équipe salariée du Réseau joue alors un rôle d'animation et de diffusion, non pas des bonnes pratiques, mais des retours d'expérience riches d'enseignement qu'ils soient positifs ou négatifs.

La lettre d'information nouveau format : plus qu'une newsletter, une publication

Le format de la lettre d'information a été repensé à l'automne 2018, les objectifs étant :

- de diffuser aux Jardins de Cocagne prioritairement des analyses et productions du Réseau Cocagne (plutôt que de la veille d'actualités)
 - de créer un RDV régulier du «faire réseau» où sont compilées les invitations à participer aux groupe de travail et les synthèses des comptes-rendus
 - de réaliser une publication qui puisse être imprimée
- Cette lettre d'information publiée 1 fois tous les 2 mois jusque mi 2018 a vocation à devenir mensuelle. Le format sera stabilisé en 2019 en fonction des retours des adhérents.

Les outils de capitalisation

En 2018, a été réalisé un « doc pro » (le guide des Paniers Solidaires), une note technique sur les modèles économiques des Jardins de Cocagne faite par France Active, une note analytique sur le modèle «plateforme logistique» de Blois. En 2019, l'idée est de réaliser plus de documents de capitalisation (à la suite de chaque groupe de travail), moins denses et plus évolutifs (il s'agira de compiler les retours d'expérience au regard des contextes, plus que de réaliser des guides méthodologiques), ainsi que des fiches de capitalisation par Jardins en axant sur une thématique de prédilection du Jardin.

En parallèle, le Réseau Cocagne privilégie de plus en plus le support vidéo, y compris dans un objectif de capitalisation. Les Jardins sont donc invités à s'abonner

à la chaîne You Tube « Réseau Jardins Cocagne » pour visionner les vidéos des différentes rencontres où ils ne peuvent pas se rendre (ex. vidéos du forum 2017, de la rencontre «Trouver sa place dans l'emploi de demain», de la journée régionale de l'alimentation durable, ...). Celles-ci étant classées par playlist.

En 2018, il y a eu



9 Lettres d'information « Infos Adhérents » à destination de près de **500** contacts

3 publications de capitalisation
& **31** vidéos

Projet 2019

L'axe stratégique « ancrage territorial » est l'occasion pour le Réseau Cocagne de travailler autour de la cartographie :

> une carte interactive, avec un moteur de recherche thématique, sera la porte d'entrée pour accéder aux fiches de capitalisation par Jardin et par thématique, dans une logique «services aux territoires» (cf. p. 52 - 53) & diversification.

> Il a également été demandé de constituer un annuaire de personnes ressources au sein du Réseau par thématique. Il faudra voir si la carte interactive joue ce rôle ou si un annuaire est réalisé en complément.



Quel avenir pour l'IAE ?

Dès l'annonce du plan pauvreté par le président de la République le 13 septembre 2018, la perspective d'une réforme de l'IAE s'est présentée. Le Réseau Cocagne a participé à une série de rencontres bilatérales et collectives avec les autres réseaux IAE pour identifier les différentes positions et travailler sur de possibles convergences.

Le « Pacte d'ambition pour l'IAE » a été lancé le 30 novembre 2018, lors de l'évènement pour la nomination du nouveau Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi créé en remplacement du CNIAE. Une large concertation associant tous les réseaux a été planifiée jusqu'à avril 2019. Sept thématiques ont été traitées par des groupes de travail composés par les représentants des réseaux, des personnes ressources, des représentants de la DGEFP et des Direcctes. Objectif du CIE : récolter éléments et propositions pour présenter, mi mai, une «feuille de route» au gouvernement.

Le Réseau Cocagne a participé à beaucoup de réunions de ces groupes de travail et a travaillé à des propositions avec d'autres réseaux. Pour alimenter et structurer ces positionnements et ces propositions, les équipes du Réseau Cocagne ont animé des nombreux espaces de débats et d'échanges au sein du Réseau.

VI - Faire entendre la voix de ses membres

Soutenir nos adhérents dans l'exercice quotidien de leurs activités

Si l'objet social de Cocagne ne souffre d'aucun problème de reconnaissance ou de légitimité, a fortiori dans le double contexte de la crise écologique et sociale que nous connaissons, il est fondamental de pouvoir soutenir nos adhérents dans l'exercice quotidien de leurs activités. Et là, tout se complique pour des structures associatives œuvrant dans le champ économique et donc soumises à une double contrainte d'intérêt général dans le cadre d'une économie administrée (IAE) et d'une économie sociale et solidaire dans la mesure du possible rentable sinon autonome. Il est donc nécessaire de rappeler – à chaque fois – pourquoi il faut soutenir les Jardins de Cocagne pour ce qu'ils font et ce qu'ils sont. C'est le sens de la tribune de Dominique Hays parue dans Le Monde en décembre.

Rapprochement avec de grands réseaux associatifs

Face à l'importance existentielle de ces enjeux sociaux et écologiques, nous ne pouvons rester seuls.

Le Réseau Cocagne s'est rapproché des grands **réseaux associatifs de l'IAE** (FAS, Chantier Ecole, Emmaüs, Coorace, Restos du Coeur, ...) afin d'apporter sa pierre à l'édifice d'une nouvelle ambition publique annoncée par le gouvernement suite à la fin du Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique. Nous avons invité sa dernière présidente, Christiane Demontés, à venir débattre à l'AG, elle a pu nous rappeler à quel point l'IAE avait l'ambition de « rénover l'économie » par le développement local notamment. Nous avons dès lors pu rencontrer les cabinets du Président de la République, du premier ministre, du ministre de la transition écologique, de l'agriculture pour leur présenter cette vision d'une offre de services insertionnels aux territoires en transition (dont les filières bio solidaires).

Cette ouverture à d'autres réseaux s'est confirmée également avec le **regroupement inter associatif EAPN France** pour un plaidoyer européen sur l'accès de tous à une alimentation de qualité, auprès du **Labo de l'ESS** sur son travail sur l'agriculture et l'alimentation, auprès des **fédérations professionnelles** (Légumes de France, FNSEA, FNAB...), sommes intervenus au salon « la terre est notre métier » en septembre.

Nous avons organisé une visite – avec le jardin de Blois – sur le site zéro chômeur de longue durée – sur leur site de Lorraine, animé un débat Inter SIAE à Chambéry.

Sous la gouvernance de la **Commission Communication** : avec (pour le mandat 2016 – 2018) : Lyoko Miyoshi.

Une reconnaissance institutionnelle

Cette « évidence » Cocagne a pu être valorisée avec les déplacements du Premier Ministre et de la Ministre de la Santé au Jardin de Carquefou, celle de la Secrétaire d'Etat Christelle Dubos sur celui d'Orléans. Nous avons été intégrés au lancement du Conseil d'Inclusion dans l'Emploi à l'automne et pu présenter nos actions au Haut Commissaire Jean-Marie Marx, intervenir à de multiples reprises lors des réunions inter réseaux du ministère du travail en présence de la ministre, Muriel Pénicaud.

15/10/2018 : le Jardins de Cocagne Nantais recevait Edouard Philippe et Marie-Agnès Buyzin



19/11/2018 : Christelle Dubos, Secrétaire d'Etat et Olivier Noblecourt, Délégué interministériel visitent SOLEMBIO, Jardin de Cocagne à Orléans



Projet 2019

- Participation au Groupe de Travail Santé Public France
- Suivi de la réforme des Fonds Sociaux Européens dont la participation aux plateformes (EAPN France, Pour une autre PAC ...)
- Participation au plaidoyer pour les Municipales 2020 en lien avec le Collectif de la Transition Citoyenne
- Contribution au Grand Débat avec l'organisation

160 RETOMBÉES MÉDIA IDENTIFIÉES

Dans la presse...

Le Monde 4 fois!
ouest france 11 fois!
Le Parisien 5 fois!
L'Est éclair 7 fois!
la Nouvelle République.fr 6 fois!
L'EST RÉPUBLICAIN 11 fois!
actu.fr 5 fois!
lejournal 7 fois!
LA VOIX DU NORD 11 fois!
Vosges matin 12 fois!
LA DÉPÊCHE 12 fois!

A la radio...

RTL > Valérie Bonneton parle de son soutien au Réseau Cocagne - 07/12/18
Europe 1 > Des nouvelles de «Vigne de Cocagne», le domaine viticole d'insertion sociale - 24/08/18
france bleu > Une structure d'insertion par l'activité économique à Moirans - 13/11/18
RCF RADIO > Dominique Hays est l'invité Eco de «L'éco des solutions» - 15/10/18

Et même à la télévision !

3 > Reportage sur la Roseraie aux Jardins de la Voie Romaine - 21/11/18
LCI > Le Jardin du Limon reçoit LCI - 12/10/18

Nouveau RDV semestriel : Le voyage presse avec visite des territoires d'innovations sociales

Le Réseau Cocagne ambitionne d'incarner un laboratoire de la transition écologique et sociale, parce que les questions de travail, de précarité et d'exclusion sociale liées à la perte de son activité habitent les équipes des Jardins de Cocagne qui y sont confrontées au quotidien partout en France.

Si « L'expérience fonde la connaissance », le Réseau Cocagne propose alors de mettre en lumière sa connaissance de terrain pour inspirer les politiques publiques, tant à l'échelle nationale que territoriale.

Le 28 septembre 2018, le Pas de Calais est donc le 1er territoire à faire l'objet d'un voyage d'étude qui a accueilli 50 personnes dont 7 journalistes.

Les expériences inspirantes étant nombreuses au Réseau Cocagne, il est prévu d'organiser une visite de sites par semestre, à destination des collectivités, partenaires et journalistes.

VI - Faire entendre la voix de ses membres

Un travail d'écriture de plaidoyers

Mêlant les enjeux écologiques et sociaux, les Jardins de Cocagne ont des impacts puriels qu'il est difficile de rendre audibles. Dans un monde où les disciplines sont encore traitées trop souvent de façon cloisonnées, le Réseau Cocagne a un travail d'écriture de plaidoyers thématiques à réaliser. 2 dossiers ont été réalisés en 2018: l'un sur la contribution des Jardins de Cocagne au secteur agricole et alimentaire (paru à l'occasion du Salon de l'Agriculture), l'autre montrant la pluralité des enjeux animés par un Jardin, en prenant l'exemple du territoire du Nord Pas de Calais. En 2019, seront travaillés, notamment, les plaidoyers sur le droit à l'alimentation pour tous, l'agriculture urbaine et l'accueil des publics justice.

Une stratégie de sites internet dédiés: le blog c'est quoi ce travail

Pour rendre visibles les différents impacts des Jardins de Cocagne, augmenter le référencement naturel sur certains mots clés et créer des espaces virtuels participatifs, le Réseau Cocagne a pris le parti de créer des sites internet dédiés. C'est ainsi qu'a été créé le blog «C'est quoi ce travail ?» pour valoriser les actes du forum 2017 du même nom et initier un débat sur le sujet. En 2019, est prévu une interface «boîte à outils» à destination des territoires de transition écologique et sociale. Il faudra voir également avec les acteurs de l'agriculture urbaine s'il est intéressant de créer une plateforme virtuelle sur l'agriculture urbaine et l'insertion afin de poursuivre les débats initiés les 8 et 9 avril 2019. Il faudra également voir l'impact que peut avoir le développement de la SCIC le Jardin de l'Octet et du nouveau logiciel de commercialisation sur l'opportunité de créer une communauté des consommateurs bio & solidaires Cocagne & Co.

Une chaîne You Tube redynamisée

Supports incontournables de communication, des petits films sont désormais mis à la Une des posts sur les réseaux sociaux du Réseau Cocagne. Plusieurs vidéos ont été réalisées avec l'aimable participation de notre marraine, Valérie Bonneton, pour vulgariser l'Insertion par l'Activité Economique, les ateliers cuisine et les Paniers Solidaires.

Un échange permanent nécessaire entre le local et le national

Un travail d'animation de la communauté des communicants et des animateurs des réseaux d'adhérents a été mené jusque mi 2018. Après un temps de latence lié à un changement d'équipe, ce travail reprend en 2019. Il reste à trouver un fonctionnement de réseau pour que les actualités phares des Jardins de Cocagne soient valorisées sur les réseaux sociaux et la Cocagne Info et que les actualités nationales soient diffusées dans les newsletters et feuilles de choux des Jardins.

En 2018, il y a eu

- 37** communicant-e-s locaux Cocagne identifiés
- 20** lettres d'informations externes la «Cocagne Infos» et communications presse ont été diffusées à **12 000** destinataires
- 7 320** visites / mois sur le site internet www.reseaucocagne.asso.fr
- 3 900** personnes suivent les actualités de la page Facebook
- 1 500** abonnés enregistrés sur la page Twitter

Projet 2019

L'année 2019 sera consacrée à la production de contenus écrits et vidéos. A partir du 2eme semestre, un temps devra être dégagé pour le relationnel media.

Laboratoire de la transition écologique & sociale

Partie II Ré-enchanter le travail

UNE COMMUNAUTE DE CITOYENS	+ ECONOMIE LOCALE	5 490 emplois
25 000 foyers consom'acteurs	1 990 administrateurs & bénévoles	470 ha cultivés en AB
1 ACTION PUBLIQUE PRIORITAIRE : L'insertion par l'Activité Economique	+ ENVIRONNEMENT	26 400 paniers solidaires
& DES SOUTIENS PRIVES	+ LUTTE CONTRE LA PRECARITE	750 000 paniers de légumes bio
7 actions publiques associées : Santé & Solidarité, Agriculture, Environnement, Economie Sociale et Solidaire, Egalité des Territoires, Justice, Education	+ ALIMENTATION - SANTE	
Fondations, Entreprises, Partenaires		

L'Observatoire du Réseau Cocagne

Suite à l'enquête menée auprès des Jardins de Cocagne mi 2018 sur leurs chiffres à fin 2017, un observatoire remanié a été édité dans l'objectif de mettre davantage en exergue les différents impacts des Jardins et les différents enjeux traités. Dans cette logique, une réflexion a débuté fin 2018 pour repenser le questionnaire de l'enquête. L'objectif est d'aborder cette enquête de la manière suivante :

- Le temps d'enquête, chaque année, sera - à terme - un temps de consolidation de données qui auront pu être récoltées tout au long de l'année par les chargés de mission du Réseau et compilées dans une base de données partagée
- L'idée est plus de réaliser un observatoire pour valoriser les impacts des initiatives Cocagne sur leurs territoires plus qu'une évaluation
- Le questionnaire sera réduit et simplifié. Il pourra être complété, en fonction des années et des actualités, par des focus pour étoffer des argumentaires avec des données de terrain.

- I - Bien vivre sa mission socioprofessionnelle
- II - Créer les conditions d'un travail plus inclusif et durable



Groupes de travail accompagnement

Depuis mai 2018, un groupe de travail (GT) national « accompagnement » a été lancé afin de se saisir des questions de l'emploi/insertion/inclusion au cœur de la réforme à venir. La 1^{ère} séance de travail a permis de s'entendre sur les objectifs et sur le format des suivantes : 1 à 2 thématiques choisies en fin de journée sera(ont) abordée(s) lors de la suivante. L'idée est de créer une synergie entre le terrain et le national, de faire réseau et de décliner des actions concrètes au travers des sujets abordés. Aux salariés du Réseau Cocagne de trouver les intervenants internes et externes experts en la matière.

En octobre 2018, le 2^{ème} groupe de travail a ainsi reçu le directeur de l'association nationale de TZCLD (Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée), ainsi que le co-fondateur et la responsable commerciale de Rézosocial, entreprise d'insertion parisienne proposant un logiciel de suivi prénommé Siham. Il s'en est suivi la rédaction d'un positionnement Réseau Cocagne/TZCLD, ainsi qu'une convention de partenariat en cours de finalisation avec Rézosocial pour le déploiement de Siham au sein des jardins, très enthousiastes par cette présentation.

Le format est reconduit en 2019 avec déjà 2 groupes de travail sur le 1^{er} semestre, l'un sur l'accueil des publics justice et le 2^{ème} sur les liens avec les entreprises.

I - Bien vivre sa mission socioprofessionnelle

En lien avec Sandrine Simonot (administratrice 2016 - 2018).

Réunions régionales Accompagnement SocioProfessionnel

Malgré une animation non-dirigiste, nombre de sujets ont été repris par plusieurs régions, signes des préoccupations à un niveau national. Les deux sujets qui ont systématiquement fait l'objet d'échanges sont :

- **L'ADVP qui est une méthode d'accompagnement québécoise** qui permet d'aider une personne à définir elle-même son projet professionnel, grâce à des exercices ludiques (en individuel ou en groupe). Principe fondamental de cette méthode : la personne accompagnée est son propre référentiel, elle est la seule à savoir ce qui est bon pour elle. Cette démarche permet aux accompagnateurs de re-questionner leurs pratiques et surtout leur positionnement. Depuis 2017, le catalogue de formation Cocagne propose une formation à l'AVDP.

- **Les interactions avec les entreprises** ont également été abordées et systématiquement complétées par une présentation du programme SEVE de la Fédération des Acteurs de la Solidarité. Ce programme de médiation active vers l'emploi est expérimenté depuis 2016 et sera déployé à partir de 2019.

- **Autres sujets récurrents** : les actions de lutte contre la fracture numérique, la difficulté de recrutement et les nouveaux publics (troubles psychiatriques et migrants), les actions à destination des prescripteurs, les éléments de langage pour parler de l'insertion, les actions en faveur de la confiance en soi, les difficultés liées à l'affiliation à la MSA, les outils d'évaluation.

Réunions régionales ASP / Encadrants techniques

Suite à un test concluant en Occitanie fin 2017, deux régions ont souhaité expérimenter ce format : Centre et Grand Est. Sujets traités :

- Rôle et positionnement de chacun,
- Les coopérations lors des étapes-clés du parcours (recrutement, bilans, évaluations),
- Les temps de coordination,
- Le passage de l'information,
- Les outils mis en place pour optimiser la coopération.

Comité de Pilotage de l'accord cadre Pôle Emploi-Réseau IAE

Le 13/12/18, les réseaux de l'IAE, dont le Réseau Cocagne, ont signé un avenant de 6 mois à l'accord cadre avec Pôle Emploi en attendant de renégocier l'accord cadre mi 2019. L'un des points clés de la négociation est la prescription et l'accès à la formation pour les salariés en CDDI.

En 2018, il y a eu

-  **7** réunions régionales ASP rassemblant **54** personnes représentant **34** Jardins
- 2** Groupes de Travail réunissant **20** participants
-  Expérimentation Passerelles Emploi sur **3** territoires identifiés

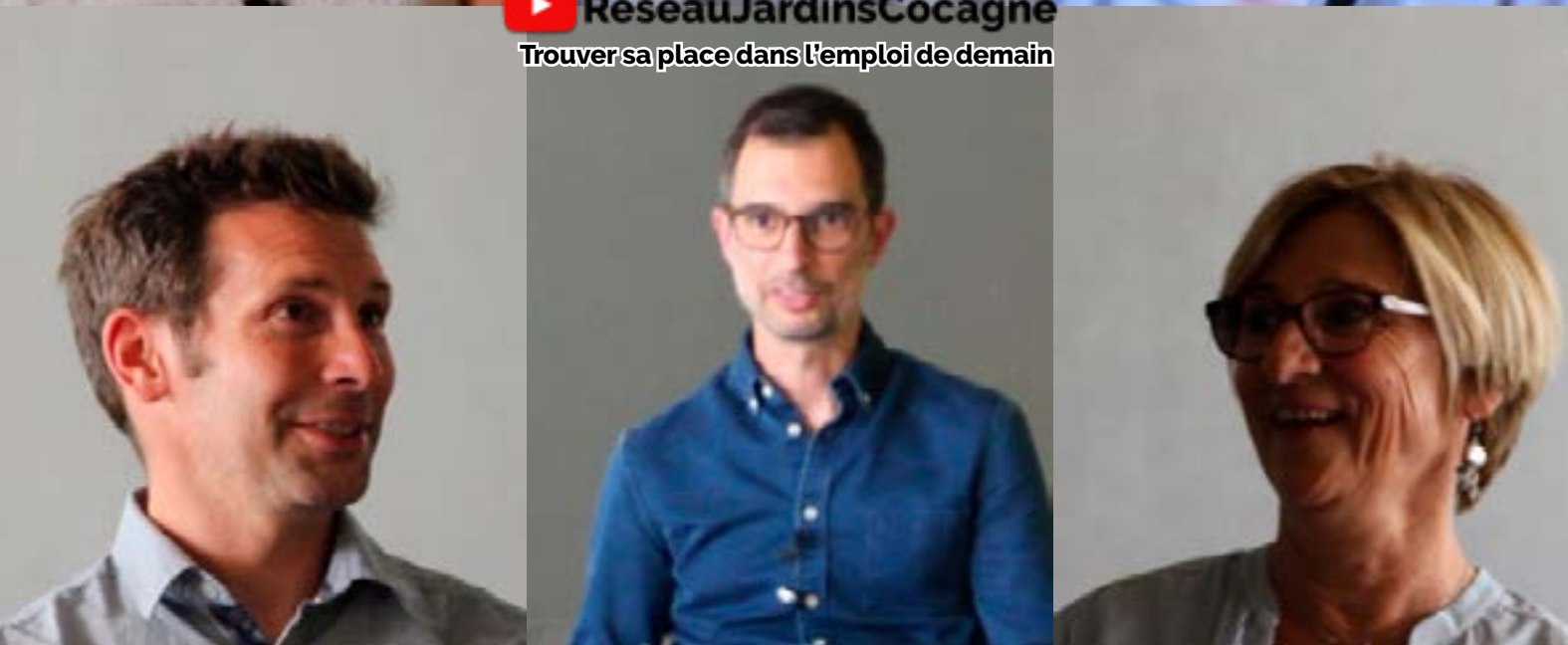
Projet 2019

Peu de Jardins de Cocagne disposent d'un logiciel informatique de suivi. Or, beaucoup de demandes de la part des financeurs mais aussi des institutionnels émanent tout au long de l'année, dans des formats changeant d'une année sur l'autre et dans un délai de réponse parfois très court. Le temps dédié aux tâches administratives au sein des Jardins est de plus en plus conséquent et il se fait au détriment du temps d'accompagnement auprès des jardiniers.

Le Réseau Cocagne a donc signé une convention de partenariat avec une entreprise d'insertion, Rézosocial qui a développé le logiciel de suivi Siham, spécialement conçu pour les ASP/CIP. Le déploiement de l'offre se fera durant l'année 2019 avec 5 à 8 Jardins pilotes.



ReseauJardinsCocagne
Trouver sa place dans l'emploi de demain



Partenariats avec les entreprises

Le Réseau Cocagne, en partenariat avec la Fondation Carrefour et la Fondation Eiffage, expérimentent les passerelles emplois. Ces passerelles visent à faciliter les liens entre les Jardins de Cocagne et le monde de l'entreprise et prennent la forme de visites et présentation des métiers de l'entreprise, visites de site Cocagne, périodes de stage et d'immersion, accueil de salariés de l'entreprise au sein des Jardins, préparation à l'entretien d'embauche et accompagnement sur les techniques de recherche d'emploi, L'objectif pour le Réseau Cocagne est de faciliter le rapprochement des Jardins de Cocagne qui se trouvent sur les territoires concernés et enclins à développer ces passerelles avec les sites Carrefour et agences Eiffage. En 2018, 3 Jardins pilotes ont été identifiés : Jardin de Cocagne Lortie, Malzéville (54), Jardins de Cocagne de Thaon-les-Vosges, Thaon-les-Vosges (88), Jardins de Cocagne en Limousin, Couzeix (87).

D'autres dispositifs (Club d'entreprises, SEVE ...) ont fait leur preuve dans des Jardins et méritent d'être essayés afin d'outiller les ASP/CIP et autres permanents œuvrant au projet de sortie des salariés en parcours.

Ce sujet est à l'ordre du jour du Groupe de Travail «Accompagnement» prévu en juin 2019.

II - Vers un travail inclusif et durable ?



Le chemin du retour à l'emploi passe très certainement par des parcours de formations, mais il passe surtout par une reprise de confiance d'anciens salariés qui ont peur de retrouver un système managérial qu'ils ont déjà expérimenté et qui a engendré pour eux une grande souffrance au travail.

Trouver sa place dans l'emploi de demain

Le 15 juin 2018, à l'occasion de son Assemblée Générale, l'Union des Structures d'insertion par l'économique de Savoie (USIE 73) a organisé un débat sur l'emploi de demain et l'inclusion sociale, débat animé par le Réseau Cocagne.

Avec un taux de chômage à 6%, la Savoie vit une situation particulière où co-existent des marchés de l'emploi en forte tension de recrutement, un fort développement des emplois précaires, et des zones urbaines où le chômage et la précarité peuvent s'intensifier. Un paysage local qui pourrait préfigurer une situation nationale dans le contexte actuel d'une reprise économique. Qu'attendent les entreprises aujourd'hui des personnes en situation de recherche d'emploi ? Est-ce que le seul jeu du « marché de l'emploi » peut venir à bout de ces exclusions sociales et professionnelles ? Où va le « travail » aujourd'hui pour quelle place faite à l'humain ? Les interventions ont été filmées et sont sur la chaîne You Tube (Playlist «Emploi de demain - Rencontres de Chambéry»).

Lancement du blog « C'est quoi ce travail ? »

Le blog "C'est quoi ce travail" est une invitation, pour tous les acteurs mobilisés autour de la question de l'emploi, de l'insertion et du travail (professionnels, universitaires ou institutionnels), à contribuer au débat.

Le Réseau Cocagne a initié une réflexion qu'il souhaite partager avec les entreprises. Participation active à la continuité du parcours d'insertion (stages, immersions, passerelles...), constitution de Club entreprises autour des Jardins, leur implication est essentielle à la vocation insertionnelle du Réseau. En parallèle, les Jardins expérimentant une vision novatrice des rapports sociaux dans le travail, ont une expertise à partager avec les entreprises.

Qu'est ce qui pousse une personne s'engager dans une entreprise ? et à rester engagée de manière durable dans son travail ? Débats, retours d'expérience, bibliographie, ce blog formalise la recherche-action que mène le Réseau Cocagne sur le sujet, dans cadre du Lab Cocagne, laboratoire de la transition écologique et sociale.

A découvrir, sur la chaîne You Tube, les salariés en insertion débattent sur la question du travail.



Projet 2019

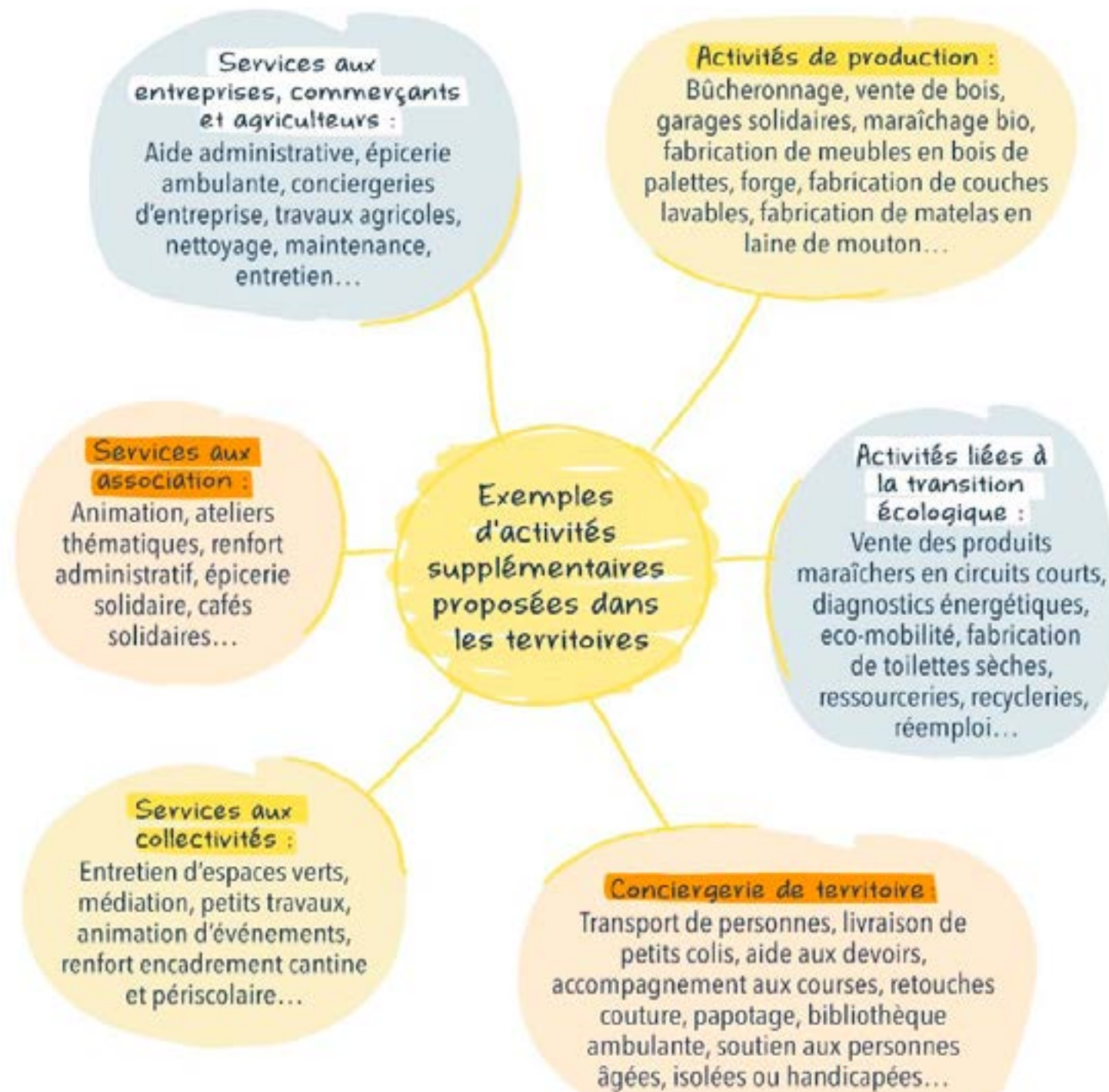
Une recherche-action sur l'organisation réflexive sera lancée. Durant trois ans, un groupe d'une dizaine de Jardins se réunira autour de formations et de groupes experts. Le « carburateur » de l'engagement dans le travail, c'est la reconnaissance du travail réel. La reconnaissance par le revenu ou par le caractère utile socialement de leur travail, n'est pas suffisamment opératoire.

Dans les Jardins, comme dans beaucoup de structures relevant de l'ESS, cette dimension de la dynamique de l'engagement et de l'organisation n'est pas suffisamment prise en compte. Cela concerne, aussi bien les salariés en CDI que les salariés en insertion, les cadres intermédiaires que les dirigeants, directeur(trice)s et Président(e)s.

En 2018, il y a eu

7 vidéos «L'emploi de demain»

28 articles sur le blog c'est quoi ce travail dont 18 articles faisant suite au forum 2017 «c'est quoi ce travail ?»



Partie III Droit à une alimentation de qualité pour tous

Territoires Zéro Chômeur

Le 31 octobre 2018, une délégation du Réseau Cocagne a visité le territoire Zéro chômeur de Longue Durée du Pays de Colombey et du Sud Toulinois. « On est parti des besoins du territoire et des ressources, ce qui est utile, pas concurrentiel, qui ne gêne personne, quelque chose de nouveau, on le fait. Il ne s'agit pas de tout réinventer, Cocagne, Emmaüs... ce qu'on fait est très classique pour le monde de l'IAE », précise Guirec Kerambrun, chargé du développement et partenariat du territoire zéro chômeur du Pays de Colombey et du Sud Toulinois en Meurthe-et-Moselle. Concrètement, a été créée une Entreprise à But d'Emploi « la Fabrique ». Le défi est ambitieux puisque l'expérimentation annonce 500 personnes potentiellement éligibles et mobilisables. Aujourd'hui, 161 personnes privées d'emploi ont été rencontrés, 67 embauchés (55%) et 59 volontaires en attente d'un projet à concrétiser dans le cadre de l'EBE. Sur les 10 sites d'expérimentation TZCLD, 5 sont urbains et 5 ruraux. 5 sur 10 font déjà du maraîchage mais tous veulent en faire car « on a envie de manger bien et bio » rappelle Gérard.

Un partenariat entre le Réseau Cocagne et l'association nationale TZCLD est en cours de formalisation en 2019. Parmi les objectifs : travailler ensemble pour la 2^{ème} étape expérimentale du projet, en croisant les cartes des membres du Réseau Cocagne et des projets émergents TZCLD.

I - Mobiliser la solidarité autour de l'accessibilité alimentaire

II - Plaider pour le bien vivre alimentaire



Valérie Bonneton, marraine du Réseau Cocagne

« Pour moi, c'est une priorité de bien manger ; ça m'est insupportable de penser que certains enfants ne peuvent pas se nourrir correctement. »

Le saviez-vous ? La distribution des Paniers Solidaires est systématiquement accompagnée d'ateliers cuisine offerts et/ou d'actions d'échanges en matière d'alimentation (cuisine, préparation, conservation) pour favoriser l'autonomie alimentaire. Pendant 1/2 journée, en octobre 2018, Valérie Bonneton a participé à un atelier cuisine tel qu'on les pratique au sein des Jardins de Cocagne. L'occasion de rencontrer Céline, Laetitia, Peggy et Vicky, salariées du Jardin de Cocagne d'Audruicq.

De cette rencontre, sont nées 6 vidéos pour faire découvrir au grand public les missions bio, locales et solidaires des Jardins de Cocagne. A découvrir sur la chaîne You Tube (playlist « Valérie Bonneton s'engage aux côtés du Réseau »).



Mobiliser la solidarité autour de l'accessibilité alimentaire



Sous la gouvernance de la **Commission Paniers Solidaires** : avec (pour le mandat 2016 - 2018) : Jean-Jacques Croisille, Dominique Hays et Jonathan Montserat.

Initié en 2010, le programme Paniers Solidaires a dépassé en 2018 son objectif initial de 30 000 paniers et s'oriente vers un objectif de 100 000 paniers d'ici 2022. Fédératrice et génératrice de lien social sur le territoire, cette action fait la synthèse entre la mission sociale des Jardins de Cocagne et leur fonction de production bio. Ce programme a vocation à être déployé, à terme, sur l'ensemble des Jardins de Cocagne.

Une enveloppe supplémentaire dégagée à mi-année

Ce financement complémentaire a permis d'augmenter de 28% le nombre de paniers distribués, ce qui est révélateur de la capacité des Jardins à fournir davantage de paniers lorsque les financements le permettent.

Publication du Guide Paniers Solidaires

Guide méthodologique visant à aiguiller la mise en place d'une démarche de Paniers Solidaires au sein d'un Jardin de Cocagne, cette brochure de 58 pages a été construite sur la base d'une compilation de retours d'expérience des Jardins réalisant le programme depuis plusieurs années. Il a été envoyé à tous les Jardins de Cocagne en amont de l'appel à participation au programme (relancé chaque année en novembre). Il est également accessible via l'intranet du site du Réseau Cocagne avec d'autres outils complémentaires faisant partie d'un kit pédagogique.

Résultats de l'étude d'impact de l'Agence Phare

Comment et dans quelle mesure un programme d'aide alimentaire peut-il être vecteur d'intégration sociale ? Pour répondre à cette question, une étude d'impact a été menée par l'Agence Phare. Une première phase de documentation et d'enquête de terrain dans deux Jardins ont permis de faire l'analyse qualitative avec des entretiens semi-directifs et des temps d'observation. Le second volet, quantitatif, s'appuie sur une enquête par questionnaire auprès des bénéficiaires des Paniers de 23 Jardins (sur les 36 participant au programme au moment de l'étude). 288 bénéficiaires ont répondu (soit un taux de réponse de 54% sur l'ensemble des Jardins participants).

En 2018, il y a eu



- 38** Jardins de Cocagne
- 1 370** familles adhérentes
- 35 370** paniers financés
- 106** tonnes de fruits et légumes biologiques distribués
- 1 160** actions de sensibilisation et d'accompagnement à une alimentation durable menées
- 183 000€** reversés aux Jardins
- + de **100** partenaires locaux et nationaux impliqués

Projet 2019

L'accessibilité pour tous à une alimentation de qualité dans un cadre qui favorise la dignité de chacun est une priorité pour le Réseau Cocagne. **L'objectif est d'accompagner le déploiement du programme Paniers Solidaires sur l'ensemble des Jardins de Cocagne** couplé à un travail de plaidoyer sur le droit à une alimentation saine et durable pour tous (cf. au dos). Il s'agira :

- d'ouvrir un groupe de travail «Accessibilité Alimentaire» à tous les Jardins (participant ou non au programme Paniers Solidaires)
- de consolider le financement des Paniers Solidaires en intégrant de nouveaux partenaires tant au niveau national que local. Ainsi, par exemple, en 2019, Edenred s'est associé au programme. Tous les français ayant des tickets restaurant pourront en reverser au Réseau Cocagne. Par ailleurs, ce partenariat peut permettre de créer de nouveaux ponts sur les territoires entre les Jardins de Cocagne et les entreprises.

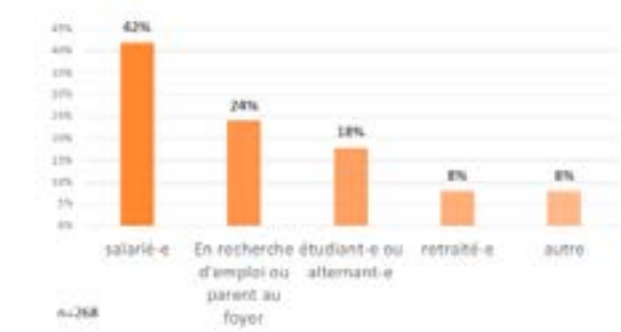
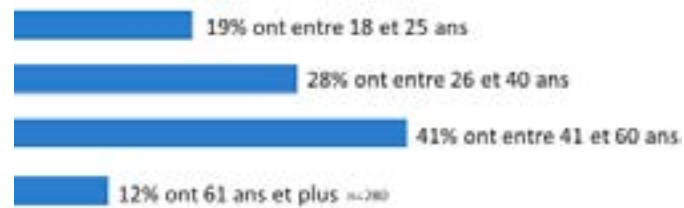
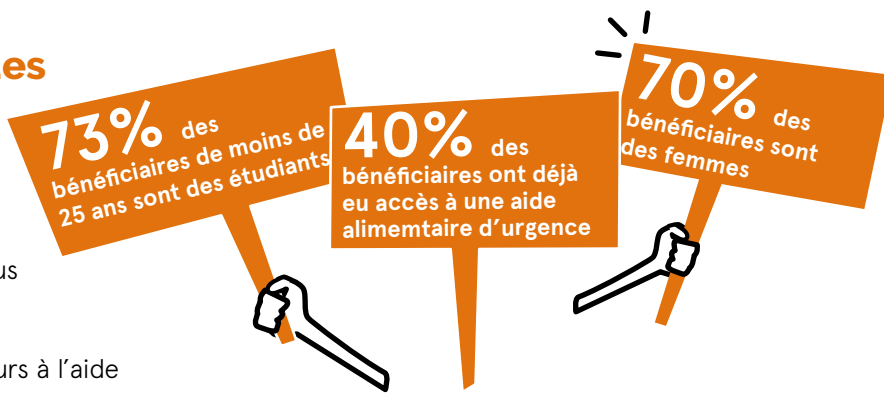
Impact social des Paniers Solidaires

Résultats issus de l'étude d'impact menée par l'Agence Phare et publiée en octobre 2018

Qui sont les bénéficiaires des Paniers Solidaires ?

- 25% vivent seuls
- 50% vivent avec 1 à 2 personnes
- 22% vivent avec 3 personnes ou plus

- Le plus souvent des **femmes**
- En situation de **précarité** (2/5 ont déjà eu recours à l'aide alimentaire, peu diplômés)
- Peu de **jeunes** et les 3/4 des jeunes sont des étudiants
- 24% des bénéficiaires sont des **personnes en recherche d'emploi ou parents au foyer**. Il s'agit de la population la plus précaire. La moitié d'entre eux sont orientés vers les paniers solidaires par les travailleurs sociaux.
- Parmi les **retraités**, 60% vivent seuls, 70% ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat.



Recommandations

- Accompagner les partenaires prescripteurs pour éviter certaines représentations qui pourraient amener à orienter vers les paniers solidaires davantage les femmes et/ou les personnes qui mangent déjà des légumes.
- Chercher à toucher plus les jeunes de moins de 25 ans qui ne sont pas étudiants (ex. via les missions locales), ainsi que les travailleurs pauvres qui ne soient pas en insertion.

IMPACT 1 : Changement des pratiques alimentaires

Les bénéficiaires, avant d'avoir des paniers, n'avaient pas accès à des produits bio. Le programme Paniers Solidaires permet :

- > la levée du frein financier grâce à la solidarité
- > la levée du frein culturel lié aux ateliers cuisine et aux recettes distribuées dans les paniers.

Cuisiner soi-même plutôt que manger « tout fait » est permis grâce aux ateliers cuisine : découverte du goût des légumes, de la capacité à faire soi-même facilement.

« Parfois, il y a des produits que je ne connais pas, mais maintenant, le fait de venir aux ateliers, je commence à connaître les produits. Une fois on a fait une soupe ici, c'était magistral. C'était super bon. Avant je ne regardais pas la courge au marché, maintenant quand j'en vois, elle me dit 'viens me chercher'. »

Françoise, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B.



Graphique 6 - Evolution de la consommation de légumes frais suite à l'accès aux paniers



Le programme Paniers Solidaires impacte les bénéficiaires mais aussi leur entourage (famille, voisins, amis) car les bénéficiaires font profiter des produits du panier à leur entourage.

« Moi je fais profiter ceux qui n'ont pas, par exemple ma voisine. » Elise, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B.

Recommandations

- L'accompagnement au changement de pratiques alimentaires (ateliers cuisine, recettes, ...) a un rôle majeur. Distribuer des paniers ne suffit pas.

IMPACT 2 : Accès à la dignité

Payer le panier (à un faible prix) est important pour se sentir considéré et ne pas avoir l'impression de faire l'aumône. Cet impact est d'autant plus fort chez les plus précaires. Cet accès à la dignité n'est pas juste dû à la non gratuité, c'est tout un environnement :

- Il n'y a pas de différence entre le bénéficiaire qui va chercher son panier et l'adhérent classique à un panier. De plus, cela favorise la mixité entre des personnes qui n'ont pas l'habitude de se croiser.

- l'accès à des produits de qualité réintroduit la notion de plaisir. Il ne s'agit pas des restes, des produits dont personne ne veut.

Recommandations

- Les lieux ne doivent pas être trop marqués socialement. Ils doivent permettre de créer des espaces d'échange.
- Les partenaires « lieux de dépôt » doivent distribuer les paniers en cohérence avec les valeurs du programme pour garantir l'accès à la dignité.

IMPACT 3 : Intégrateur social et rupture avec des situations de solitude

- **La récupération du panier**, en particulier lorsqu'elle a lieu sur le Jardin, constitue enfin un temps important de sociabilité. Plus de deux tiers des bénéficiaires déclarent prendre le temps de discuter lorsqu'ils récupèrent leur panier. Ce moment de sociabilité est plus marqué chez les personnes de plus de 61 ans, qui vivent seules pour la plupart.

- **Les temps de repas** sont davantage conçus comme des moments de plaisir, de partage et de sociabilité. La notion du plaisir s'observe

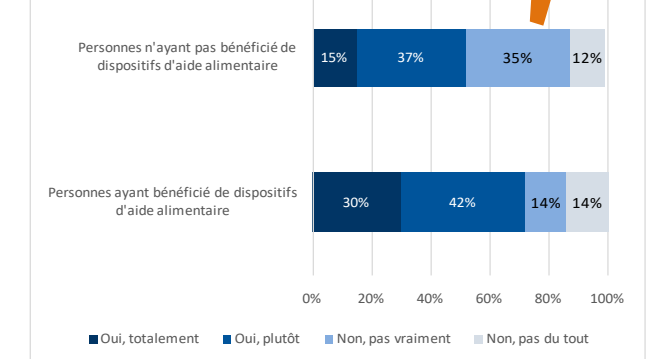
- d'abord par l'allongement du temps passé à table.

- ainsi que par le partage plus fréquent des repas avec des invités (cas de 31% des répondants au questionnaire).



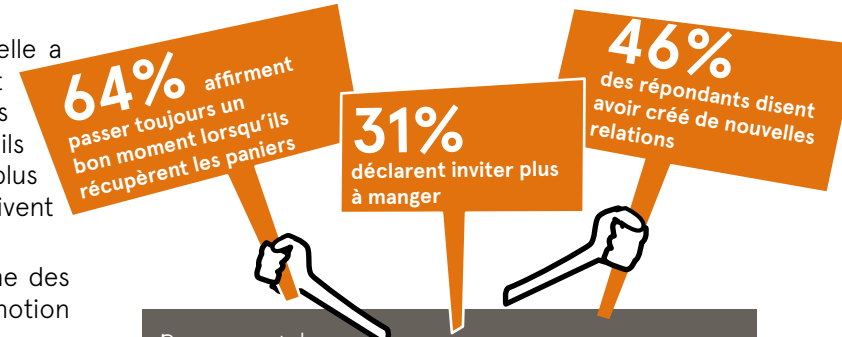
72% des bénéficiaires affirment que leurs proches (enfants, ...) aiment de plus en plus les légumes grâce au panier.

Pensez-vous que participer financièrement contribue à se sentir respecté-e ?



72% estiment que c'est important de participer financièrement pour se sentir respecté-e.

« Ici on est tranquille, on n'est pas jugé, (...) on est content de venir. » Françoise, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B.



Recommandations

- Porter une attention particulière sur les plus isolés qui n'osent pas parler et développer la participation aux ateliers cuisine.



L'émancipation des publics

Au-delà de la solidarité pour financer des paniers de légumes, le programme des Paniers Solidaires propose des solutions concrètes d'émancipation des publics dans leurs choix alimentaires. Les Jardins de Cocagne font preuve sur ce point d'une grande créativité en proposant différents types d'actions :

- de nombreux ateliers cuisine et repas partagés offrant des moments d'échange conviviaux
- des temps d'information et de transmission avec des professionnels de la santé ou nutrition
- des espaces de jardinage...

Partout des initiatives émergent au sein de territoires qui deviennent ainsi des espaces de projet avec une multiplicité d'acteurs et de partenariats organisés localement. L'objectif stratégique pour le Réseau Cocagne ici est bien de déployer pour ses adhérents ces fonctionnalités de travail social émancipateur autour de l'alimentation. Un travail est à engager pour mutualiser et capitaliser la diversité des actions entreprises au-delà des Paniers Solidaires et des réflexions constitutives d'un «pouvoir d'agir» des publics concernés.

II - Plaider pour le bien vivre alimentaire

L'obésité, qui a augmenté de 4,9 points entre 2000 et 2012, est près de deux fois plus répandue dans les catégories les moins favorisées. Elle est même trois fois plus élevée chez les personnes d'un niveau d'instruction équivalent à celui de l'école primaire.

Chez les enfants scolarisés, 5,8 % des enfants d'ouvriers sont obèses, 4,5 fois plus que pour les enfants de cadres supérieurs.

Ce constat est plus prégnant chez les femmes avec une augmentation relative de la prévalence de l'obésité entre 1997 et 2012 de 89,2% (contre 62.5% chez l'homme).

En parallèle, le CREDOC, en juillet 2017, tirait la sonnette d'alarme : les générations les plus jeunes consomment quatre fois moins de fruits et de légumes que leurs grands-parents. Près de la moitié des enfants vivant dans des foyers où le responsable du ménage n'a aucun diplôme consomment moins de deux portions de fruits et légumes.

Pour un droit à une alimentation de qualité pour tous

L'aide alimentaire, nécessaire en cas d'urgence, est souvent confondue avec le droit à l'alimentation, nécessaire pour garantir une alimentation durable et de qualité pour tous, qui est quasi inexistant des textes de lois, autant au niveau national que de l'Union Européenne.

Le gouvernement apporte une solution à la précarité alimentaire par les surplus des industries agroalimentaires, censés lutter contre le gaspillage. Néanmoins, ce système encourage les grands groupes à surproduire, tandis que les bénéficiaires de l'aide alimentaire ne sont pas écoutés et ne profitent pas d'une alimentation saine et adaptée à leurs besoins.

Le Réseau Cocagne s'engage notamment aux côtés d'EAPN France pour le droit à l'alimentation et sa reconnaissance.

Les Journées Régionales de l'Alimentation

Deux Journées sont organisées en 2018 : l'une en juin aux Anges Gardins et l'autre en novembre à Oasis. Objectifs: créer des échanges et réflexions autour de solutions pour une alimentation durable et solidaire accessible à tous. Ce fût l'occasion de mettre en valeur, auprès des partenaires de chaque territoire, les différentes actions mises en oeuvre par les jardins comme réponse à cette problématique, dont les Paniers Solidaires font partie.

En 2018, il y a eu

2 Journées Régionales de l'Alimentation

150 participants

14 vidéos à découvrir sur You Tube (Playlist «Journée de l'alimentation durable pour tous»)

 **ReseauJardinsCocagne**

Former les Jardins à l'éducation populaire

En 2018, le Réseau Cocagne a organisé une formation « Développer une activité d'animation pédagogique au sein d'un Jardin de Cocagne ». L'intérêt de cette formation était de guider les Jardins de Cocagne dans le développement et la structuration d'une activité pédagogique afin de proposer des prestations externes complémentaires de l'activité du Jardin et porteuse des valeurs de la Charte de Cocagne auprès d'un réseau d'acteurs locaux élargi.

En 2019, sont prévus 2 jours de formation sur le «Bien Vivre Alimentaire». Parmi les objectifs pédagogiques: être en capacité de transmettre de manière accessible à des personnes sans moyens financiers et sans expérience de jardinage, les connaissances nécessaires pour jardiner peu mais efficace ou pour cuisiner diversifié avec peu de moyens.



Reconnecter les populations des quartiers à la nature et à l'alimentation

De plus en plus de Jardins de Cocagne sont présents en milieu urbain, notamment en animant des jardins partagés en pied d'immeubles, en partenariat avec les bailleurs sociaux. Les habitants sont mobilisés autour d'activités compost et d'entretien de parcelles collectives. Cela permet :

- > de rompre avec les logiques individualistes
- > d'orienter certaines personnes dites « invisibles » vers un parcours en insertion
- > de valoriser les salariés en insertion du Jardin dans leur rôle d'intérêt général au service de populations défavorisées
- > de mettre les publics précaires en situation de consom'acteurs avec des solutions d'accessibilité alimentaire pour tous (jardins partagés, « Un marché dans mon quartier », les Paniers Solidaires).

Le Réseau Cocagne s'implique sur le sujet de l'agriculture urbaine car elle peut être une opportunité d'améliorer la qualité de vie des citoyens par l'accès à des emplois durables, des espaces naturels et à une alimentation saine et durable. La cible de cette action reste les populations précaires en gardant en tête que la reconnexion à la nature ne doit pas être un luxe réservé à une élite mais bien un droit pour tous à une certaine qualité de vie en lien avec nos besoins fondamentaux. A découvrir sur la chaîne YouTube (playlist « Agriculture urbaine au service de l'insertion »).



Partie IV Produire bio solidaire

I - Bien vivre son métier d'encadrant technique

II - Contribuer aux démarches de progrès de l'Agriculture Bio



Un accroissement des surfaces sous abris afin de sécuriser la production

Un Plan Marshall, né au séminaire du Réseau en septembre 2016, travaillé en 2017, exprimait le besoin partagé par tous de doter les Jardins de Cocagne de surfaces sous abri supplémentaires. L'objectif est d'atteindre le ratio de 15% de surface couverte par rapport à la surface cultivée.

Au 1er semestre 2018, ce Plan s'est intégré au Plan Serres +, mis en place dans le cadre d'un appel à projets auprès du Fonds Avenir Bio de l'Agence Bio. Un besoin de 3,3 Millions d'euros d'investissements, pour 49 Jardins de Cocagne a ainsi été identifié sur 3 années. Les opportunités d'investissement ont été cadrées et parfois accompagnées par France Active (cf. p. 48). Ces installations pourraient générer près de 500 000 euros de revenus supplémentaires par an dans les Jardins de Cocagne et le recrutement potentiel d'environ 200 personnes en parcours d'insertion.

La réponse négative du Fonds Avenir Bio n'a pas empêché le démarrage de certains de ces investissements. La Fondation Fonds des bois ayant voulu soutenir Anges Gardins, le Directeur d'Anges Gardins, également Président du Réseau Cocagne, a souhaité élargir la proposition à l'ensemble des Jardins de Cocagne. Ceci a permis le financement de l'ensemble des investissements en tunnels pour un soutien global de 1,2 millions d'euros sur 3 ans. La 1ere phase d'investissement 2018 - 2019 a été lancée, avec - à ce jour - 658 000 € d'achats de tunnels sur 19 Jardins financés à hauteur de 197 408 €. Ces serres couvrent environ 7 ha. Sont prévus d'ores et déjà 246 892 € de versements supplémentaires en 2019. Le Réseau Cocagne est aidé par le Fonds des Bois, chaque année, pour la gestion du Plan Serres à hauteur de 50.000 €.

I - Bien vivre son métier d'encadrant technique

En lien avec Joseph Argouac'h et Timothée Huck (administrateurs 2016 - 2018).

Suivi technique individualisé

Ce suivi est clé dans la gestion d'un Jardin de Cocagne. Il permet de travailler sur : la planification de la production et l'organisation du travail permettant une meilleure qualité et un meilleur rendement de la production, ainsi qu'une optimisation de l'organisation des équipes en insertion facilitant l'accompagnement.

L'équipe technique du Réseau Cocagne aborde avec chaque Jardin tous les points nécessaires à une production de qualité à travers un diagnostic exhaustif et s'appuie sur les documents de références capitalisées avec les encadrants des Jardins de Cocagne.

La finalité de ces visites peut se résumer en un double objectif : atteindre ou maintenir l'autofinancement des Jardins à 30% via la production de légumes biologiques et construire un outil de travail au service du parcours socioprofessionnel de salariés accompagnés dans l'emploi.

Ces visites se déroulent en général sur une journée entière de travail et font l'objet d'un compte rendu complet. La rédaction de ces comptes rendus représente également une journée de travail.

Ces visites engendrent par ailleurs d'autres temps de travail d'accompagnement plus spécifique comme la relecture de plans de culture, l'aide au recrutement d'encadrants techniques, la mise en lien avec d'autres Jardins sur des problématiques précises (TSF et parrainages), l'animation de temps d'échanges entre le Réseau Cocagne et les Jardins (conférences téléphoniques, etc.), la validation de devis (investissements matériels), etc.

La saison de production 2018 est marquée par un hiver doux, un printemps très pluvieux ayant entraîné un retard certain dans les semis et plantations, puis un été chaud et sec (épisodes de canicule). La maîtrise du désherbage en a été affectée, tandis que les conditions de pousse au mois de mai n'ont pas été favorables (perte de précocité). La pression maladie est assez forte par endroit. La saison au 30 juin a pu être qualifiée de plutôt difficile, la sécheresse a encore aggravé la situation par la suite. Au final le niveau de production devrait atteindre celui de l'année précédente, mais il est hétérogène en fonction des conditions régionales et pédoclimatiques.

En 2018, il y a eu

-  **39** visites techniques
-  **4** réunions régionales encadrants rassemblant **24** personnes
-  **14** TSF (essentiellement sur «logistique panier», «techniques de production», «bâtiment», «organisation du travail», «transformation» et «références technico-économiques») pour **19** Jardins
-  **6** journées techniques avec le GRAB (Groupe de recherche en AB) avec **45** participants

Projet 2019

Ces visites techniques ne peuvent pas accompagner au quotidien la structure, c'est pourquoi le Réseau Cocagne procédera à un renforcement de l'accompagnement collectif via l'expérimentation de différents dispositifs parmi lesquels la mise en place et animation d'un répertoire national/régional de personnes ressources et/ou de référents techniques. Ces personnes sont sollicitées :

- dans le cadre des dispositifs de TSF ;
- en appui de l'organisation de réunions régionales et de journées techniques et/ou professionnelles ;
- sur des co-visites avec les techniciens agro ;
- sur des missions de délégation de visites et d'accompagnement auprès de Jardins tiers.



Un certificat de spécialisation mêlant maraîchage bio & insertion

En réponse à l'importante demande de personnel qualifié sur une fonction clé d'un Jardin de Cocagne, en 2013 le Réseau Cocagne s'est associé au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole Bougainville (CFPPA) de Brie Comte Robert pour créer une formation innovante et unique en France.

L'objectif de ce parcours de formation est d'acquérir une double compétence :

- Savoir organiser une production maraîchère biologique diversifiée
- Savoir encadrer des personnes en insertion professionnelle au sein d'une SIAE

A l'issue de la formation, les participant-e-s peuvent obtenir le Certificat de Spécialisation (Titre de niveau IV délivré par le Ministère de l'Agriculture et inscrit au RNCP) « Conduite de production en maraîchage biologique et encadrement technique d'insertion ».

Le groupe constituant la cinquième promotion (2017-2018) est composé de 9 stagiaires. Six stagiaires ont obtenu le Certificat de Spécialisation dont 4 ont validé aussi l'UC1 et l'UC3 du Titre ETAIE. 3 d'entre eux ont signé en CDI sur un Jardin de Cocagne à l'issue de la formation.

Pour la rentrée 2018, ont été enregistrées, par le Service Formation, 39 personnes intéressées par la formation et 23 dossiers de candidature. La sixième promotion du CS (2018 - 2019) compte 11 stagiaires.

I - Contribuer aux démarches de progrès de l'AB

L'Agriculture Biologique emploie environ 30% de plus de main d'œuvre que l'agriculture classique. Pour autant, peut-on considérer que l'agriculture biologique est une agriculture sociale ? Les Jardins de Cocagne, véritables exploitations biologiques en insertion associent la vision sociale et l'exigence de la production bio. L'objectif du Réseau Cocagne est de participer aux démarches de progrès de la filière agro-alimentaire en y intégrant l'approche de l'Economie Sociale et Solidaire et en y introduisant la réflexion qu'il mène sur les conditions d'un travail inclusif et durable.

Impact de la transition alimentaire sur l'emploi

Le Réseau Cocagne s'est associé à Résolis et à Terralim qui ont mené une étude en 2018 « Impact de la transition alimentaire et alimentaire (TAA) sur l'emploi ». Résultat: il a été constaté une corrélation positive quasi-systématique entre TAA et création d'emplois, avec une incidence importante de l'approche territoriale. En effet, la demande alimentaire, sur les territoires de France, s'oriente vers des produits alimentaires de qualité et porteurs de hautes valeurs sociale, environnementale et culturelle qui dépassent le volet environnemental.

Recherche des synergies avec les milieux professionnels agricoles

La charte du Réseau Cocagne incite les Jardins à s'intégrer dans le milieu professionnel agricole. De la même façon, le Réseau Cocagne, à l'échelle nationale, cherche à formaliser sa contribution au milieu professionnel. En 2018, le Réseau Cocagne s'est impliqué dans les séminaires de l'ITAB.

En 2019,

Le Réseau Cocagne souhaite organiser des journées professionnelles à concevoir comme une ouverture vers l'extérieur, pour aller à la rencontre de structures d'expérimentation, de recherche, des collectifs, des exploitants, etc. afin de faire émerger des dynamiques territoriales, se stimuler, innover et acquérir des connaissances et des compétences.

En 2018, il y a eu

Participation Séminaire Fruits & Légumes à l'ITAB le 24/01/18

participation Séminaire Sol et fertilité à l'ITAB le 27/11/18

Entrée au COPIL du CASDAR MMBio (références technico-économiques microfermes) de l'ITAB

Vers une agriculture biologique, durable y compris socialement.

Le Réseau Cocagne souhaite objectiver l'apport de l'insertion dans le modèle agricole biologique.

En 2019,

Le Réseau Cocagne souhaite co-construire (si possible en partenariat avec des ressources techniques extérieures) un référentiel technico-économique propre au maraîchage bio en Atelier Chantiers d'Insertion, qui servira à :

- Animer, fédérer et dynamiser les encadrants/Jardins autour d'un projet commun porteur de sens ;
- Modéliser des cas-typés et des trajectoires ;
- Monter en compétences en interne sur l'accompagnement technique et économique ;
- Défendre des projets de territoire avec des données chiffrées solides ;
- Travailler les modèles de création de Jardins et accompagner les porteurs de projets ;
- Développer le plaidoyer pour une agriculture biologique, sociale et solidaire.



Dispositifs innovants pour favoriser l'installation agricole

Optim'ism, Jardin de Cocagne du Pays de Lorient, lance en 2019 le projet Fais Pousser Ton Emploi, en partenariat avec la Ville de Lorient, et avec le soutien de l'ANRU+ (Agence Nationale du Renouveau Urbain), dans le cadre de son appel à projets « Innover dans les Quartiers ».

Une ferme urbaine de 1 hectare en maraîchage bio verra le jour en 2019 au sein du quartier Bois du Château à Lorient. Cette nouvelle exploitation est conçue comme un outil d'accompagnement à l'installation agricole pour des demandeurs d'emploi motivés pour devenir maraîchers.

4 apprentis-maraîchers sont recrutés pour développer la ferme tout en se formant. Les participants seront accompagnés au quotidien par un encadrant maraîcher, formés tout au long de leur parcours, et préparés à l'installation. A l'issue de cet accompagnement de 2 ans, ils auront la possibilité de reprendre la ferme à leur compte.

En parallèle, la ferme, par la commercialisation de sa production, son ouverture au public, et les animations déjà mises en œuvre dans le quartier de Bois du Château en partenariat avec la Maison de Quartier (animation d'un jardin partagé, ateliers cuisine...), a vocation à devenir un outil pour le développement du lien social et du bien-manger dans le quartier.

Partie V Territoires en transition

I - Pérenniser son modèle économique

II - Co-construire une offre de service adaptée au territoire

III - La Maison Cocagne : un site emblématique



Partenariat avec France Active sur le modèle économique de demain

France Active, mandaté par AG2R LA MONDIALE - MATMUT / AGESICA pour accompagner le Réseau Cocagne sur le Plan Serres +, a publié une analyse sur les facteurs de réussite à partir d'un travail d'échanges avec 15 Jardins de Cocagne et le Réseau Cocagne. Une synthèse et une note technique ont été publiées et diffusées en 2018. Parmi les conclusions à retenir : le changement d'échelle du Réseau Cocagne ne peut réussir qu'en tenant compte, pour chaque Jardin de Cocagne, de :

- La capacité de production (terrain, irrigation..., mais aussi postes d'insertion),
- L'équipe (gouvernance, compétences techniques, administration, commercial...)
- Les débouchés commerciaux (paniers, boutiques, RHD, GMS...)
- La capacité à mobiliser les partenaires publics et privés autour du projet.

France Active a identifié certains indicateurs avancés, qui doivent prendre en compte les spécificités territoriales de chaque Jardin. Ces indicateurs avancés permettent d'adapter le plan d'investissement et de financement d'un Jardin à son modèle économique.

En parallèle, un nouvel outil d'autodiagnostic et d'aide à la décision a été mis en place par France Active, abordant des données tant quantitatives que qualitatives. Cet outil peut également constituer un support de présentation pour les Jardins de Cocagne dans le cadre de comités de pilotage, par exemple. Il aide dans l'élaboration du plan d'action aussi bien pour le court terme que pour le moyen ou long terme. Des réunions régionales « Plan Serres » ont été organisées pour permettre aux Jardins de s'approprier cet outil.

I - Pérenniser son modèle économique

Un accompagnement attendu dans un contexte économique difficile

Le contexte économique des Jardins, abordé au début de l'année 2017, en termes de subventions des collectivités reste toujours aussi prégnant en 2018, au même titre que la gestion du FSE, tellement hétérogène en fonction des régions et départements.

Ce constat amène à réfléchir le changement d'échelle des Jardins de Cocagne, entendu ici autant comme un développement significatif des Jardins, tant en termes d'investissements et de production que de qualité relationnelle et d'impacts sur le territoire (cf. coopérations économiques, projets alimentaires territoriaux), afin d'assurer une pérennité et une plus grande efficacité dans la mission d'insertion.

Dans ce contexte, il est apparu nécessaire pour le Réseau Cocagne, d'accélérer une évolution de paradigme dans l'accompagnement avec une logique plus transversale et participative. Le changement s'est appuyé sur des dispositifs existants que le Réseau a souhaité déployer (Transfert de savoir-faire, parrainage, commission inter jardins, réunions régionales...) et une meilleure articulation aux accompagnements externes mobilisables comme l'en atteste l'important travail effectué avec France Active pour la création d'un outil d'aide à la décision d'investissements ou encore les échanges prospectifs avec Atemis sur les enjeux managériaux du travail social, les modèles économiques des jardins et leurs stratégies territoriales.

L'accompagnement au changement d'échelle des Jardins de Cocagne répond à un certain nombre d'objectifs :

- Mobiliser tous les adhérents sur une dynamique de changement d'échelle maîtrisée de leurs outils de production
- Pérenniser l'action des Jardins sur leur territoire (diversification et offre de services)
- Poser un diagnostic co construit avec les Jardins dans le cadre d'un plan stratégique de développement de leurs activités
- Travailler les relations avec les entreprises dans le nouveau contexte de la transition alimentaire
- Déclencher des investissements via des outils d'aide à la décision et un accompagnement pluri partenarial.

Sous la gouvernance de

- la **Commission Appui spécifique aux structures** : avec (pour le mandat 2016 - 2018) : Chantal Clairo et François Chapon
- **Commission Appels à projets** : avec (pour le mandat 2016 - 2018) : Patrice Leonowicz et Lyoko Miyshi. Cette commission a été ouverte aux Jardins de Cocagne volontaires en 2018.

Appels à projets Cocagne

Le Réseau Cocagne développe des partenariats nationaux en faveur des projets des Jardins de Cocagne. Une fois les partenariats négociés, des appels à projets internes sont organisés. Ils ont pour ambition de faciliter l'accès des adhérents Cocagne à des financements privés.

Jusqu'alors l'organisation de ces appels à projets se construisait autour de l'ampleur des projets avec des petits projets pour des bourses de 5 000 €, des projets intermédiaires pour des dotations de 10 000 € et des grands projets pour des soutiens de 20 000 €. Cette année, des changements au sein de nos partenariats et de notre organisation nous ont amené à repenser l'appel à projets autour de thématiques plus spécifiques :

- Diversification des activités économiques pour la transition écologique et sociale.
- Citoyenneté alimentaire
- Outils du travail agricole

En 2018, il y a eu



9 réunions régionales Plans Serres+ rassemblant **59** personnes représentant **40** Jardins de Cocagne et **7** associations territoriales France Active



57 accompagnements individuels dont **12** sur la recherche de fonds



49 projets de Jardins soutenus (hors Fonds des Bois, TSF et Paniers Solidaires) via pour un total de **583 000€**



Une première brique numérique au service des circuits-courts

Le chantier de refonte du logiciel de gestion des adhérents a réorienté sa stratégie d'approche fin 2017. Le premier semestre 2018 a vu les réalisations suivantes :

- Rédaction d'un cahier des charges détaillé des fonctionnalités attendues (46 pages)
- Identification d'une quinzaine de prestataires informatiques
- Conceptualisation et rédaction d'une note présentant le projet global « Cocagne Connect » sur la vision numérique long terme au sein du Réseau Cocagne
- Réflexion sur le modèle économique et organisationnel (RH) autour du chantier

Suite à l'envoi du cahier des charges, le groupe de travail technique Cocagne Connect s'est réuni mi-décembre et a étudié 11 propositions reçues de prestataires informatiques. 5 d'entre eux ont été retenus pour la phase suivante au regard de leurs compétences techniques et de leurs connaissances de la vente de paniers. En parallèle, un système innovant est réfléchi pour assurer le financement et la non obsolescence dans le temps de ce nouvel outil informatique dans un monde digital en constante évolution.

I - Pérénniser son modèle économique

Commercialisation & communication

Sous la gouvernance de la **Commission Systèmes d'Information (pour le logiciel de commercialisation)** : avec (pour le mandat 2016 - 2018) : Rémy Martin, Timothée Huck, Patrice Leonowicz.

Une nouvelle formation sur la stratégie de commercialisation

Nouveauté, en 2018, ont été proposées 2 formations sur la stratégie de commercialisation, l'une en été, à destination des directrices.teurs, l'autre, mi-décembre, à destination des ARA ou chargé(e)s de commercialisation des Jardins. Objectifs : créer un référentiel commun au sein de l'équipe en termes d'enjeux et de méthodologie afin :

1 - de permettre aux Jardins de Cocagne de prendre du recul sur leurs pratiques de commercialisation pour sortir de la réponse à l'opportunité et réfléchir à l'efficacité d'une stratégie choisie

2 - d'accompagner la déclinaison opérationnelle de la stratégie envisagée sur les Jardins.

5 Jardins de Cocagne ont participé aux 2 formations.

Evolution du métier d'Animateur du Réseau d'Adhérents

Si la dénomination «ARA» était plutôt novatrice à l'origine, situant l'action de commercialisation en paniers comme une action d'engagement réciproque auprès de consom'acteurs, potentiellement invités à devenir bénévoles au sein du Jardin ; la fonction, souvent remplie par des emplois aidés ou des CDDI, s'est vidée de son intention initiale.

Premier constat : la gestion administrative prend le pas sur le temps de prospection et de communication

Les participants à la 2^{ème} session de formation ont fait état d'un manque d'investissement dans la communication et la prospection et un défaut de considération de la fonction d'ARA. La charge de travail des ARA est souvent dédiée à de la gestion administrative des abonnements et il reste peu de temps pour l'animation du réseau d'adhérents, leur fidélisation et la prospection de nouveaux consom'acteurs. La formatrice, Karine Cascaro-Flambeaux, experte en marketing pour les structures de l'ESS l'a rappelé : il est illusoire de croire qu'il est possible d'obtenir des résultats commerciaux sans consacrer un minimum de temps dans le marketing.

Quelques pistes à creuser :

> **S'appuyer un maximum sur le Réseau pour s'approprier les outils mutualisés** (f. boîte à outils) et bénéficier de la communication nationale ; Imaginer des stratégies collectives.

> **Confier à des CDDI la gestion administrative et/ou la vente au Jardin ou sur les marchés** : c'est possible à condition de les encadrer dans ce sens avec une formation à la relation clients, l'aménagement du stand, un brief sur le discours à tenir et en évitant trop le turnover sur ces postes.

> **Impliquer les adhérents** : beaucoup de Jardins confient notamment l'organisation d'événements à des bénévoles. Par ailleurs, le système de parrainage peut être très efficace s'il est formalisé sur le bulletin d'adhésion et rappelé régulièrement.




> **Animer une communauté de consom'acteurs** pour fidéliser les adhérents et «recruter» de nouveaux adhérents parmi les 30% de consommateurs sensibles à leur éthique de consommation.

En 2019, il pourra être intéressant de faire le lien entre les Jardins de Cocagne et les dynamiques citoyennes auxquelles contribuent le Réseau de Cocagne à l'échelle nation (ex. via la fête des possibles et le collectif de la transition citoyenne).

La boîte à outils étoffée

Le nouveau macaron autocollant « Ici point de dépôt des paniers Cocagne » créé fin 2017 a été imprimé en 2018 et envoyé à près de 2 100 exemplaires auprès de 51 Jardins qui les ont commandés.

En 2018, il y a eu

-  **32** accompagnements individuels
-  **1** visioconférence (sur le référencement naturel des sites internet)
-  **6** j. de formation (communication et commercialisation)



Vers des Projets Alimentaires Territoriaux Bio Solidaires

Dans un objectif de transition écologique, la structuration de filières bio sur le territoire national représente un enjeu fondamental pour l'ensemble des acteurs, des producteurs, aux mangeurs, en passant par les collectivités territoriales. Dans ce cadre, le projet de développement local des Jardins de Cocagne est multidimensionnel.

Il s'agit de co-construire avec les producteurs bio partenaires des systèmes alternatifs (directs et équitables), avec ici une dimension sociale, permettant de revaloriser les outils de travail (durabilité) et d'émanciper les travailleurs (qualité). Il s'agit également de répondre aux enjeux de santé publique, via l'accessibilité alimentaire des produits bio, notamment à partir d'activités mobilisant des publics précaires, devenant acteurs de projets écologiques concrets.

Ces projets alimentaires territoriaux « bio solidaires » sont le produit d'une coopération entre les acteurs, via de la mutualisation matérielle (des moyens) et immatérielle (des compétences), permettant de faire émerger un véritable « patrimoine collectif territorial » (qui se gère aussi collectivement, cf. SCIC etc.).

Dans ce contexte, le projet social d'insertion par l'activité économique reste central. Pourquoi ? Afin de mieux répondre au défi de l'exclusion sociale, par une diversité de supports d'insertion socio-professionnelle, lesquels relèvent d'une économie sociale et solidaire en recherche de changement d'échelle. Justement, ce « changement d'échelle » doit faire l'objet d'une analyse collective des Jardins de Cocagne, au regard de leur site et projet. Il convient de sécuriser les structures par une recherche d'efficacité économique et de légitimité sur le territoire. On pense notamment à la qualité des liens et transactions marchandes et non marchandes des services insertionnels.

Pour permettre un décloisonnement entre les différents acteurs, porteur de coopérations réelles, l'analyse des contextes territoriaux, de leurs spécificités et de leurs besoins, est cruciale. On le voit, les enjeux d'organisation et de structuration ne sont pas les mêmes selon la diversité des systèmes de production (cf. zones céréalières etc.) et de la culture associative des producteurs (cf. « arc ouest » très coopératif). A chaque fois, le Jardin de Cocagne, comme acteur de « services » peut représenter une solution de « maillage » territorial.

I - Des services co-construits sur les territoires

Sous la gouvernance de

- la **Commission Recherche & Développement** : avec (pour le mandat 2016 - 2018) : Jean-Pierre Gotard, Dominique Hays et Timothée Huck.

- la **Commission Grands Jardins** : avec (pour le mandat 2016 - 2018) : François Chapon.

Le Réseau Cocagne voit émerger depuis 2012 de nombreuses activités de diversification, dont la vocation est généralement triple :

- Accélérer la transition agroécologique en étant moteur dans la structuration de filières bio locales et solidaires sur les territoires ;
- Consolider le modèle économique et donc la résilience des Jardins et autres entreprises solidaires Cocagne ;
- Proposer de nouveaux supports d'insertion au sein de la filière agricole et alimentaire biologique, en amont comme en aval (production, transformation, distribution, sensibilisation, etc.).

Principe de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

Le bien vivre alimentaire, souhaité par les élus, les collectivités, repose sur toute une série de services et donc d'emplois utiles aux territoires. Cette économie locale ne doit pas rester prisonnière du marché. Elle doit reposer sur des coopérations entre les acteurs locaux. C'est ce que Christian Du Tertre appelle l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Elle doit rassembler les collectivités publiques garantes de l'intérêt commun et d'autres acteurs de la société civile, parmi lesquels les opérateurs de l'économie sociale et solidaire et bien sûr, le monde professionnel agricole. Affranchi d'un mode de cheminement compartimenté et binaire (problème/solution), elle doit répondre à un ensemble de besoins corrélés (raisonnement écosystémique) : besoin de se nourrir, besoin de santé, besoin de travail, besoin d'équité sociale pour un accès aux réponses de qualité s'agissant des besoins essentiels, besoin de préserver l'état des possibles pour les générations qui vont suivre.

Il y aura donc nécessité de s'accorder sur la possibilité de réinventer la filière. C'est précisément là que l'économie sociale et solidaire prend sa place pour aiguillonner ou accompagner, par son inventivité et ses innovations, ce processus de transformation. La volonté de changer d'échelle de performance et de lisibilité économique constitue un élément de motivation essentiel de la démarche.

Développer une nouvelle offre d'insertion pour des territoires en transition

En 2018, ont été identifiées des activités de diversification des supports d'IAE des Jardins de Cocagne dans leur logique métier (production diversifiée, transformation, logistique, distribution, vente, gestion des sites environnementaux dont espaces verts). Certains groupes de travail experts ont démarré, composés de ressources internes et externes, sur les enjeux techniques, économiques et sociaux de ces activités. D'autres ont débuté en 2019. L'objectif est de mutualiser les connaissances sur des activités très innovantes et non stabilisées dans leurs modèles socio-économiques complexes (ateliers de petite taille en logique servicielle de territoire), d'en capitaliser les facteurs clés.

C'est bien à partir de la mutualisation des pratiques et expériences locales, que se construira un accompagnement des porteurs de projets, ainsi que l'organisation d'intervention territoriale spécifique (nous pensons là aux techniques de « dialogue territorial » adaptées aux contextes à la fois sociaux de l'IAE et économiques des circuits courts).

Projet 2019

Le Réseau Cocagne travaillera avec le laboratoire ATEMIS dans le cadre d'une recherche-action reprenant le principe de l'économie de la fonctionnalité. Cette recherche-action donnera aux dirigeants des éléments de connaissance sur les dynamiques économiques alternatives émergentes et les confrontera aux réalités des Jardins (modèles macro et micro-économiques). Il s'agira de poser les bases du modèle économique du Jardin de Cocagne de demain ancré sur son territoire afin de créer les conditions d'émergence de Projets Territoriaux de Coopérations économiques à but sociaux et écologiques.

Les Jardins de Cocagne au service de la transition écologique et sociale





Créer et maintenir des emplois dans les territoires par la GPEC-T

En fait parallèlement à la structuration technico-économique, la structuration de parcours apprenants pour les salarié.e.s en CDDI vers les métiers émergents sur ces mêmes filières apparaît comme une opportunité.

Le projet Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale (GPEC-T) lancé en 2018 par le Réseau Cocagne avait comme objectif d'accompagner les Jardins de Cocagne à travailler avec les acteurs du territoire autour de l'identification de besoins d'emploi et des compétences pour, ensuite, pouvoir envisager avec les organismes de formation locaux des parcours et, avec les acteurs économiques, des parcours emploi formation permettant :

- d'associer les compétences des Jardins de Cocagne (en matière d'accompagnement des personnes et de leur projet professionnel) à l'infrastructure technique des entreprises locales et aux capacités d'ingénierie des organismes de formation.
- d'associer les projets de personnes aux besoins en main d'œuvre et en compétences des entreprises et du territoire.
- d'adapter le parcours aux profils des personnes.

En 2018, nous avons pu identifier les axes de travail, soit les filières bio-solidaires en cours de structuration pouvant appeler un besoin de compétences spécifiques, voire la création d'emploi nouveau : transformation, espaces verts, logistique, viticulture, animation. Les objectifs du projet ont été partagés avec notre OPCA de référence, le FAFSEA. La première phase de ce travail a été lancée en juin 2018 et elle a permis :

- d'identifier les Jardins intéressés à la démarche
- de mener pour ceux-ci des audits RH/compétences au sein des Jardins, notamment pour les salariés en CDDI.

La deuxième phase prévoyait l'ingénierie de formation pour la qualification vers les métiers identifiés en partant d'une synthèse par territoire permettant d'identifier les possibilités de mutualisation et les synergies. Cette phase est à ce jour retardée à la suite de l'entrée en vigueur de la loi « Choisir son avenir professionnel », ainsi que par le lancement de la concertation pour une probable réforme de l'IAE.

III - La Maison Cocagne un site emblématique

Dix ans après la création du Réseau Cocagne, en 2009, démarrait le projet de la « Maison Cocagne », d'abord siège national puis vitrine de la stratégie de « changement d'échelle » portée par de nouveaux outils de financement et de développement en lien avec les entreprises des territoires. Dix ans après, ce projet est en voie d'achèvement sur le site du plateau de Saclay à Vauhallan.

Un partenariat renouvelé pour un site emblématique

Le Réseau Cocagne a dû reprendre le modèle économique de la Maison Cocagne avec l'abandon provisoire du projet de restaurant d'insertion à l'automne 2017. La commission Maison Cocagne a été élargie et mobilisée durant de longs mois. Les partenaires, publics et privés, ont été réunis à plusieurs reprises pour soutenir un nouveau plan de financement et assurer ainsi le redémarrage des travaux. Nous les remercions de leur confiance en un projet emblématique de cet esprit d'innovation solidaire porté par les adhérents du Réseau Cocagne, sur un territoire connu pour son excellence intellectuelle et économique. L'économie de demain sera aussi sociale, solidaire et écologique.

Un lieu ouvert à toutes et tous pour penser et agir sur l'économie de demain

Le Réseau Cocagne s'est fortement mobilisé en 2018 sur ce projet en réunissant aussi ses adhérents pour penser la maison commune et ses usages d'intérêt général. De cette première prospective, sont ressortis les points suivants :

- Ce site devra avant tout s'inscrire dans son territoire, en lien étroit avec les politiques publiques locales (notamment Communauté du Plateau de Saclay), les acteurs privés (associations dont Terre et Cité, les entreprises et leurs activités de R&D...), régionales (formation...) et nationales (cf. les actions de l'EPAPS...);

- La Maison Cocagne sera un lieu de formation aux enjeux pratiques et théoriques de la transition écologique et sociale, pour les adhérents du Réseau Cocagne, pour les autres SIAE, les associations, les entreprises,

Avec l'implication de François Farhi (administrateur 2016 - 2018 et référent professionnel Maison Cocagne 2019). et la **Commission Maison Cocagne** ; avec (en 2016 - 2018) Chantal Clairo, François Farhi, Jean-Pierre Gotard, Timothée Huck.

collectivités et peut être demain les particuliers désireux de s'engager...

- Ce lieu aura l'ambition, enfin, d'être un point de rencontre, d'échanges et de réflexion entre praticiens, les faiseurs, et théoriciens, les chercheurs, sur les enjeux d'une transition écologique à dimension sociale.

En 2018, il y a eu

1 journée créative réunissant une dizaine de Jardins

10 partenaires engagés, dont AG2R LA MONDIALE - MATMUT, La fondation Bettencourt Schueller, Caritas - Secours Catholique, Solidarity Accor, Fondation Eiffage, Fondation Carrefour, Etat via le PIA, ...

De nombreux autres partenaires opérationnels et locaux, qui sont à la fois des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des entreprises ou fondations, des citoyens,

1 commission Maison Cocagne

10 ans de projet (2009-2019), un investissement de **7** millions d'euros au service de l'intérêt général

Projet 2019

Les travaux se finaliseront pour la fin du premier semestre, dans le même temps, un partenariat de contenu et d'expertise sera lancé avec la branche Conseil de l'entreprise d'insertion bio «Baluchon» pour nous accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle d'activités d'hôtellerie et événements annexes aux activités de formation. L'inauguration aura lieu en septembre-octobre, les formations commenceront dès septembre ainsi qu'un séminaire CA - équipe à la fin août.

Le #Réseau de Cocagne

Le Réseau Cocagne rassemble 110 structures d'insertion par des activités économiques environnementales (maraîchage biologique, espaces verts, filières alimentaires biologiques ...) et 13 porteurs de projets. Ces structures partagent et défendent des valeurs communes (cf. ci contre).

Valeurs communes :

- > Refus des exclusions et de toute discrimination
- > Actions d'insertion respectueuses du principe de développement durable : cohésion sociale, économie solidaire et respect de l'environnement.

Le Réseau Cocagne est soutenu notamment par :

Partenaires publics financiers



Partenaires privés financiers



Partenaires bancaires



Les Jardins de Cocagne ont également été soutenus, en direct, par de nombreux partenaires publics et privés.

Direction de la publication : Julien Adda, directeur national du Réseau Cocagne
Conception - réalisation : Equipe du Réseau Cocagne

Crédit du visuel de couverture : ©Jean-Philippe Berger - www.jeanphilippeberger.com - a été stagiaire au Réseau Cocagne en 2017 - 2018 et a réalisé plusieurs reportages photos sur des Jardins de Cocagne (ici, aux Nouveaux Jardins de la Solidarité). Un grand merci à lui.

Crédits photos : Jardin de Cocagne de Monsempron ©Christophe Goussard (p 1), Fondation Bettencourt Schueller (p. 6), Jardin de Cocagne de Thaon-Les-Vosges (p.6), Nouveaux Jardins de la Solidarité ©Jean-Philippe Berger (p 6, 18, 26), Asso Bio Solidarités (p 14, 40, 46, 50,54), Oasis (p 36), Graines de Soleil (p 38), Les Amis du Jardin ©Jean-Philippe Berger (p 42, 48), Optim'ism (p 44).

Réseau Cocagne

Tél. : 01 43 26 37 84

Siège social : 2 Grande rue, 25220 CHALEZEULE

email : rc@reseaucocagne.asso.fr - site : www.reseaucocagne.asso.fr

Association loi 1901 - Organisme de formation n°43.25.01630.25

Siret : 425 053 212 00022 - APE : 9499Z